

Pérignat-ès-Allier

Le village qui bouge !



PARADE • *Fête de fin de chantier de la Sagne*

Le Mag

N° 25 • Décembre 2022
Bulletin municipal d'information
www.perignat-es-allier.fr

Mairie & Agence postale communale

Tél. 04 73 69 52 54 - Fax 04 73 69 50 88

Courriel : mairie.perignat@gmail.com

site internet : www.perignat-es-allier.fr

• Horaires d'ouverture au public

Lundi		14 H - 18 H
Mardi	9 H - 12 H	14 H - 18 H
Mercredi	9 H - 12 H	
Jeudi	9 H - 12 H	14 H - 18 H
Vendredi	9 H - 12 H	14 H - 18 H
Samedi	9 H - 12 H	

• Agence postale

Vous pouvez effectuer vos opérations postales courantes à l'agence postale communale.

Les colis et lettres recommandés qui n'ont pu être distribués à domicile du fait de l'absence des destinataires sont déposés à l'agence postale communale, le lendemain matin, après 14h, et peuvent être retirés pendant les heures d'ouverture énumérées ci-dessus. Afin de faciliter la distribution du courrier, merci de mettre vos noms et prénoms sur les boîtes aux lettres.

Pour tout retrait de colis ou lettres, merci de présenter votre avis de passage ainsi qu'une pièce d'identité. Pour les personnes ne pouvant pas venir, merci de fournir une autorisation, à remplir au dos de l'avis de passage.

Pour les entreprises, merci de fournir un extrait de KBIS ainsi qu'une pièce d'identité.

L'agence postale de Pérignat ne prend pas les colis de type « Relais Colis », « Mondial Relay' », « UPS », « Pickup TNT »... Les seuls colis acceptés sont ceux au logo « Colissimo »

• Listes électorales

Si vous êtes nouvel arrivant sur la commune, n'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale de la commune :

- Par internet, via le téléservice proposé par service-public.fr ;
- en se rendant en mairie avec les pièces exigées ;
- Par un tiers mandaté en mairie avec les pièces exigées ;
- Par courrier, en joignant le formulaire Cerfa n°12669*02

• Recensement militaire

Les jeunes gens de nationalité française doivent obligatoirement s'inscrire sur la liste communale de recensement dans un délai de deux mois à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Pensez à apporter le livret de famille et la carte d'identité.



Etat civil

Deuxième semestre 2022

Bienvenue à

Kétourah GNAGBO née le 7 décembre 2022

Ils se sont dit « Oui »

Emilie DELOOCKER et Pierre BOYER,
le 2 Juillet 2022

Jessica PATUREAU et Pierre PRUNIER,
le 16 Juillet 2022

Aurélie DAUTRIAT et Teddy MOREAU,
le 16 Juillet 2022

Véronique MARQUET et Jean-Baptiste URO
le 23 Juillet 2022

Julie FAURE et Loïc BERTRAND,
le 6 Août 2022

• Passeports & cartes d'identités

Seules les mairies équipées de stations d'enregistrement peuvent délivrer les titres d'identité sécurisés. Ne disposant pas de cet équipement, nous vous invitons à vous rendre à la mairie de Cournon

Au sein du conseil municipal

Les procès-verbaux des conseils municipaux sont disponibles en mairie et sur le site de la commune. Ils sont publiés après approbation et rectification, lors de la réunion suivante. Voici les points à l'ordre du jour de ces réunions.

Conseil municipal du 6 Juillet 2022 :

- **Approbation du PV du conseil municipal du 24/05/2022.** *Voté à l'unanimité.*
- **Budget : décision modificative n°1 :** permet la prise en compte de création d'une stèle. *Voté à l'unanimité.*
- **Renouvellement des conventions de partenariat avec la commune de St Bonnet-Lès-Allier** concernant l'occupation des bâtiments et les règles d'accueil et de prise en charge financière des enfants. *Voté à l'unanimité.*
- **Attribution de subventions exceptionnelles aux associations.** *Voté à l'unanimité.*
- **MARPA : convention de mise à disposition des agents des services techniques.** *Voté à l'unanimité.*
- **GRDF : redevance pour occupation du domaine public communal.** *Voté à l'unanimité.*
- **SIEG : réfection éclairage salle des sports en LED.** Économie d'énergie prévue d'au moins 44% ; retour sur investissement en 3 ans. *Voté à l'unanimité.*
- **CDG 63 : adhésion à la mission facultative d'aide à l'archivage.** La tenue des archives étant une obligation, le centre de gestion met sur demande un archiviste qualifié à disposition des collectivités. *Voté à l'unanimité.*
- **Location de la salle polyvalente.** Mise en place de conditions de réservations. *13 voix pour, 5 abstentions.*
- **SIAEP de Basse Limagne : rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, et de l'assainissement non collectif – exercice 2021**

Conseil municipal du 6 Septembre 2022 :

- **1- Approbation du PV du Conseil Municipal du 06/07/2022.** *Voté à l'unanimité.*
- **Assainissement : schéma de zonage - lancement de l'enquête publique.** *Voté à l'unanimité.*
- **Portage foncier EPF Smaf Auvergne : projet de préservation et régénération d'un linéaire boisé.** Projet d'acquérir le bois classé situé rue sous le Torre pour le préserver et en sécuriser le lieu. *Voté à l'unanimité.*
- **Portage foncier EPF Smaf Auvergne : projet d'habitat mixte et inclusif.** Concerne l'ensemble de biens situés 6 quartier de la Tiolle. *15 voix pour, 4 abstentions.*
- **Jardin du souvenir : tarification plaque stèle installée pour le jardin du souvenir.** *Voté à l'unanimité.*
- **Désignation d'un correspondant incendie et secours.** Virgilio Da Silva est désigné, *Voté à l'unanimité.*
- **SBA : rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés année 2021.**

Conseil municipal du 20 Octobre 2022 :

- **Approbation du PV du Conseil Municipal du 06/09/2022.** *Voté à l'unanimité.*
- **Budget : admission en non-valeur :** *Voté à l'unanimité.*
- **Budget : décision modificative n°2.** En prévision de travaux de voirie à venir. *Voté à l'unanimité.*
- **Démission volontaire adjoint au Maire et nomination successeur.** Kevin Gautreau, 3^{ème} adjoint, est remplacé par Raphaël Amenta. *15 votes pour, 4 blancs.*
- **Taux horaire des agents des services techniques.** Actualisation, en cas de refacturation. *Voté à l'unanimité.*
- **SIEG : enfouissement réseaux télécoms Rue Saint Laurent.** *Voté à l'unanimité.*
- **SIEG : enfouissement réseaux télécoms Rue de la Charreyre Basse.** *Voté à l'unanimité.*
- **Motion de soutien au service public énergie.** *15 voix pour, 4 abstentions*
- **Création de postes.** Afin de pérenniser 2 agents en CDD. *17 voix pour, 2 abstentions*
- **Vote des tarifs des prestations Enfance-Jeunesse applicables à partir du 07/11/2022.** Repas a 1€ pour QF<500, avec aide de l'Etat. *13 voix pour, 4 abstentions*
- **Contrat d'Engagement Educatif : fixation de la rémunération.** *Voté à l'unanimité.*
- **Billom Communauté : administration : modification des statuts.** *Voté à l'unanimité.*
- **Billom Communauté : approbation de l'acte constitutif et adhésion au groupement de commandes Solaire Dôme.** *Voté à l'unanimité.*
- **SIAREC : rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du Service public de l'assainissement collectif - secteur Délégation de Service Public.**

Conseil municipal du 6 Décembre 2022 :

- **Approbation du PV du Conseil Municipal du 20/10/2022.** *Voté à l'unanimité.*
- **Mise à jour du tableau effectifs.** *Voté à l'unanimité*
- **Plan de financement travaux restauration mairie.** Re-fonte liée à l'évolution des coûts et des dispositifs de subventions supplémentaires. *14 voix pour, 2 abstentions.*
- **Territoire d'Énergie du Puy-de-Dôme : Travaux d'Éclairage Public - Rue St Laurent suite aménagement B.T.** *Voté à l'unanimité.*
- **Assurance des risques statutaires -Renouvellement contrat groupe.** *Voté à l'unanimité.*
- **Renouvellement adhésion CDG63 mission « assistance retraites ».** *Voté à l'unanimité.*
- **Avis – Modification n°2 PLUH de Billom Communauté.** *14 voix pour, 2 abstentions.*
- **Reversement taxe d'aménagement communale à l'EPCI.** *Voté à l'unanimité.*
- **Avenant convention groupement commandes SBL-SIAREC.** *Voté à l'unanimité.*
- **Modification des statuts du Syndicat Basse Limagne.** *Voté à l'unanimité.*
- **Motion de soutien à l'AMF pour les finances locales des communes.** *Voté à l'unanimité.*

La municipalité s'engage pour le service public énergie

Sur proposition du Comité Social et Economique Central d'EDF SA et du Comité Social et Economique Central ENE-DIS, la municipalité s'est engagée en faveur d'une énergie publique par le biais d'une motion de soutien.

Celle-ci attire l'attention des élus et, par leur intermédiaire, de la population, sur l'intérêt d'un service public de l'énergie en matière d'égalité de traitement de l'ensemble des usagers, quel que soit son lieu d'habitation et donc de raccordement. Ce service public pourrait être mis en œuvre par EDF, producteur historique d'électricité sur le territoire français, sans qu'il soit soumis comme il l'est aujourd'hui, à des obligations de libre concurrence qui induisent des fluctuations de tarifs dans lesquels les usagers n'ont plus de repères stables, notamment les plus précaires :

« Considérant la hausse des tarifs de l'énergie et l'inégalité de traitement des usagers au regard des prix pratiqués par les différents fournisseurs.

Considérant la difficulté des usagers, particulièrement les plus précaires, à comparer les offres de fournitures d'énergie compte tenu de la diversité des offres.

Considérant l'impérieuse nécessité d'économiser drastiquement l'énergie pour lutter contre le dérèglement climatique, Le Conseil Municipal demande la mise en place d'un service public de l'énergie pour proposer une offre sécurisée et régulée, identique sur l'ensemble du territoire français et quel que soit son lieu de résidence, afin d'assurer une égalité de traitement entre l'ensemble des usagers et de proposer des mesures incitatives et harmonisées de réduction de la consommation pour lutter contre le dérèglement climatique. »

Personnel communal

Une page se tourne pour Frédéric Pissavin

Après 5 années passées à la tête des services de la commune, Frédéric Pissavin a souhaité se mettre en disponibilité pour donner une autre orientation à sa vie professionnelle.

Lors d'une sympathique réception, le maire a souligné la grande disponibilité et l'engagement dont a fait preuve ce dernier, tant au niveau de ses responsabilités administratives qu'à celui des services techniques, lesquels l'ont souvent vu à leurs côtés sur le terrain.

Une pleine réussite a été souhaitée à Frédéric dans ses nouveaux engagements vers l'hôtellerie et la restauration.

« Mimi », figure des services communaux, a fait valoir ses droits à la retraite

Après 35 années passées au service de la commune, Mireille Collet a fait valoir ses droits à la retraite. Entrée en 1987 comme agent de service, c'est bien évidemment au centre de loisirs qu'elle laissera le souvenir le plus marquant.

Animatrice exigeante et professionnelle toujours attentive au bien-être des enfants, elle a accueilli plusieurs générations de jeunes Pérignatois et a contribué activement à l'évolution et à la professionnalisation du service enfance jeunesse de la commune. Un service qui est un des marqueurs essentiels du cadre de vie des Pérignatois et dont Mimi a été une des actrices parmi les plus investies. Nous lui souhaitons une retraite aussi remplie que l'a été sa vie active.

Apéros de quartiers

Les apéros de quartiers continuent au printemps 2023 !

Cette initiative prise dans le cadre de la démarche Village en Chantier a pour but de proposer des moments conviviaux par quartiers et de récolter des retours sans intermédiaires de la part des habitants sur le thème de la vie de quartier.

Quatre apéros de quartier ont déjà eu lieu : aux Hauts d'Allier, à la Plagnol, aux Thiollières et enfin au Val d'Azur, Pradeaux et Pentès de la Garde, et quatre sont encore à venir.

Une borne de consultation à la Mairie

Vous l'avez peut-être déjà remarqué, un « totem » a été placé à l'entrée de la Mairie.

Celui-ci permet de consulter les différents documents affichés auparavant sur le panneau, et qui subissaient parfois quelques dégradations. Vous pouvez ainsi y retrouver les arrêtés municipaux et préfectoraux, les comptes-rendus de conseils municipaux, ainsi que des documents relatifs à l'urbanisme, aux comités syndicaux et à la communauté de communes.



Avancement des travaux

● Ecole

Suite à la déclaration des dégâts sécheresse, la contre-expertise contradictoire a été réalisée le 29 novembre, les constats ont été réalisés de visu pour permettre plus d'objectivité, il faut maintenant attendre les rapports pour envisager les suites à donner.

● Sobriété énergétique

Pour la période estivale, un aérateur de nuit a été installé dans une classe pour faire un essai. Il sera utilisé durant les fortes chaleurs pour ventiler la classe et remplacer l'air chaud diurne par un air plus frais de 22h à 6h à l'aide d'une ventilation forcée.

Pour la période hivernale, tous les thermostats des bâtiments communaux ont été réglés aux valeurs décrétées par les pouvoirs publics, en mairie (bureau et salles de réunion), à la bibliothèque et à l'école : 19 degrés, et dans la salle des sports 15 degrés.

Cette année, les illuminations ont été réduites au minimum et sur 3 semaines seulement pour participer aux économies d'énergie et réduire l'impact carbone.

● Travaux

Beaucoup de travaux ont été réalisés dans le cadre de « village en chantier » : à l'école, sur l'aire de jeux, sur le parking de la Sagne avec une noue qui récupère les eaux pluviales d'une partie de la rue de la Sagne.

Les nids de poules ont été traités avant le début de la période de gel.

200 avaloirs d'eaux pluviales ont été nettoyés afin de favoriser une meilleure fluidité en cas de fortes précipitations.

Après les grosses chaleurs, nous avons effectué une grosse campagne de désherbage et de nettoyage du village qui a été suivie par une journée participative de plantations de végétaux divers dans différents quartiers.

● Enfouissements HTA (réseau haute tension)

Dans le début de l'année va commencer l'enfouissement de la moyenne tension 20 KVA, il s'étalera sur les deux années qui viennent. Nous en profiterons pour enfouir en même temps : le téléphone, la fibre, l'électricité basse tension (celle qui alimente notre compteur) et l'éclairage public. Ceci dans les rues Saint Laurent, du 11 novembre, et de la Charreyre Basse.

● Assainissement et eaux pluviales

C'est un chantier important qui s'ouvre, il nous fallait absolument connaître l'état physique, dimensionnel et cartographique de nos réseaux, tant celui de l'assainissement collectif que celui des eaux pluviales.

C'est pourquoi, en partenariat avec notre syndicat d'assainissement le SIAREC, nous avons lancé un appel d'offre pour établir notre schéma directeur des réseaux. C'est la société C2EA de Clermont qui vient d'être retenue. Celui-ci nous permettra d'établir le budget prévisionnel, les priorités et les demandes des différentes subventions, le rendu sera connu début 2024.

● Cimetières

Cimetière Nord, après la construction des cavurnes pour la dépose de plusieurs urnes, nous avons chargé la société Dabrigeon de construire une stèle contre le jardin du souvenir. Elle permettra aux personnes qui le désirent, après avoir dispersé leurs cendres, d'apposer sur celle-ci une plaque souvenir.

Ces plaques, toutes identiques, sont vendues en mairie.



● Radar pédagogique

Avec le fruit des amendes de police, nous avons été subventionnés par le département pour nous équiper d'un radar pédagogique qui, nous l'espérons, incitera les nombreux automobilistes qui traversent le village à modérer un peu leur vitesse...

En outre, il nous permettra de connaître le nombre total de véhicules jours, demi-heure par demi-heure, leur vitesse moyenne, la plus haute vitesse atteinte. Alimenté par l'énergie photovoltaïque, conçu pour être mobile il pourra être déplacé dans les différents points stratégiques du village, nous permettant ainsi d'avoir une image exacte de la circulation.

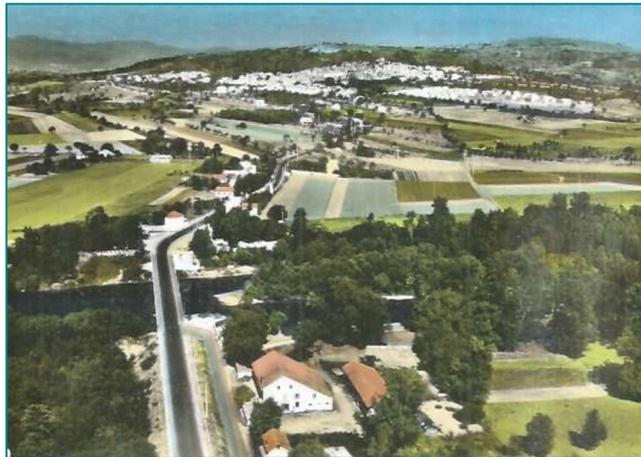
Pour toute information ou demande relative aux travaux et à l'urbanisme, Bernard Léon, 1^{er} adjoint, reçoit sur rendez-vous, en mairie, le jeudi soir de 17 heures à 19 heures

Pont de Cournon

A l'heure où nous écrivons ces lignes, les services du conseil départemental analysaient les offres faites par les entreprises qui ont répondu au marché de travaux pour la restauration du pont de Cournon, à savoir la réfection du tablier et la pose de deux extensions de chaque côté pour le passage à double sens des vélos. Sous réserve de confirmation de ces informations, lors d'une réunion prévue en janvier par le département avec les élus, voilà ce que nous pouvons dire :

- Les travaux devraient commencer entre la mi-février et la mi-mars
- Ils devraient se terminer impérativement avant la fin 2023.
- Pendant une période d'environ trois semaines à un mois, la circulation sera complètement interrompue. Un alternat sera mis en place le reste du temps.
- La circulation des vélos et des piétons devrait être possible sur toute la durée du chantier
- Une réunion publique devrait être organisée avant le démarrage des travaux

Coté municipalité, sur la base des retours des entretiens et des échanges que nous avons eus lors des premières réunions de quartiers et dans la



Cournon, et son « nouveau pont », il y a quelques années...

cadre de « Village en chantier », nous avons réalisé de nombreuses réunions de travail sur ce sujet et plus globalement sur la question de la circulation automobile dans le village, particulièrement sur le problème du transit et de l'insécurité qu'il entraîne sur l'ensemble de la commune.

Ainsi, en concertation avec les habitants, des dispositifs seront mis en place pour essayer de limiter les effets indirects des travaux sur la circulation dans le village et plus largement pour organiser les déplacements afin de les apaiser et d'améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes.

De plus, le maire a rencontré mi-novembre le Président du département pour évoquer le sujet de la déviation de Pérignat. Ce dernier a pris acte des demandes réitérées qui lui ont été faites pour trouver enfin une solution à cette question récurrente de l'insécurité engendrée par la circulation de transit, notamment des camions. Le Président a indiqué qu'il ferait un point avec ses services pour ensuite revenir vers nous et préciser la position du département sur ce sujet.

Des perspectives de stationnement à l'entrée du bourg

L'espace piéton défini dans le cadre de l'élaboration du plan guide en actes sur le centre du village prend peu à peu sa place. Début 2023, son aménagement va se poursuivre avec la plantation d'arbres, comme il en a été décidé lors de l'atelier bilan qui s'est déroulé le 29 octobre.

Pour répondre au besoin de stationnement généré par la fréquentation de la mairie et des commerces du village, des stationnements minute ont été définis ainsi que deux places PMR. Pour compléter ce dispositif, des contacts ont également été pris avec la gérante du « Bar Tabac » et avec le propriétaire de la parcelle auquel cette dernière loue le parking situé en face de son établissement. L'esprit très constructif dans lequel se sont déroulées les deux discussions nous permettent de penser que des modalités pourront être définies conjointement pour permettre une plus large utilisation de cet espace. Parmi les points abordés, un nivellement de la plateforme et la plantation de quelques arbres sont des pistes qui vont être explorées. D'ici là, un accord tacite va nous permettre d'installer une signalétique simple pour inciter au stationnement sur cet espace bien situé.

Mise en accessibilité de la mairie

Le dossier de restauration de la mairie a franchi quelques étapes supplémentaires.

En effet, les premières propositions de notre architecte, Boris Bouchet, ont fait l'objet d'échanges lors des réunions de travail hebdomadaires des conseillers. Elles ont été suivies d'une rencontre avec l'Architecte des bâtiments de France pour trouver des points de convergences entre les exigences de chacune des parties.

Parallèlement, les dossiers de subventions ont été travaillés avec les partenaires potentiels (État, Région, Département). Un plan de financement, dont les montants ont été actualisés sur la base des augmentations constatées depuis le début de l'année, a été présenté en conseil municipal du 6 décembre. La délibération qui a été prise nous a permis de déposer dans la foulée les demandes de subventions auprès de l'État et de la Région.

C'est en fonction des réponses qui seront faites à ces demandes que nous pourrons alors décider d'engager totalement ou par phases les travaux de restaurations correspondant. Bien évidemment, la question de l'accessibilité sera traitée en priorité.

Circuits thématiques patrimoniaux

Les collectivités du Val d'Allier travaillent depuis fin 2016 à la définition d'un projet cohérent et coordonné de valorisation du patrimoine naturel, historique et bâti du territoire.

Le territoire du Val d'Allier compte de multiples ressources, dont le potentiel reste encore peu exploité ou peu connu. Ces ressources identitaires locales, marquées entre autres par des paysages diversifiés constitués par la rivière, les cotaux secs et les puys ainsi qu'un patrimoine historique et mémorial très riche, amènent un élément de diversité dans « l'Auvergne des Volcans ».

La construction d'une identité forte du Val d'Allier suppose que ces ressources soient reconnues et valorisées comme autant d'éléments indissociablement liés et constitutifs d'une identité territoriale spécifique. Il s'agit notamment de proposer un développement équilibré à travers une offre complémentaire, connectée directement à la future voie verte d'Authezat à Pont du Château, aux sites « portes d'entrées du territoire » (Domaine de Chadieu, Ecopôle du Val d'Allier ...) et à l'ensemble des points d'intérêt du Val d'Allier du Grand Clermont.

Dans cet objectif, le Grand Clermont a porté une étude d'élaboration d'un programme de mise en valeur touristique du patrimoine sur le Val d'Allier qui s'est achevée en novembre 2017. Un important travail de concertation a permis d'établir un diagnostic et de retenir différentes thématiques de valorisation comme l'archéologie, le patrimoine religieux, les villages remarquables, les paysages, l'eau etc...

Les communautés de communes concernées sont ainsi porteuses des projets de mise en valeur de ce patrimoine. Sur le territoire de Billom communauté, ce sont notamment 3 itinéraires de découverte qui ont été élaborés :

- ✓ Le centre-bourg de Chauriat
- ✓ Les bords d'Allier à Dallet
- ✓ Pérignat-ès-Allier

Ces deux derniers sont coordonnés avec les projets existants ou en cours tels que la Voie Verte, et « Au fil de l'Allier ».

Pérignat-ès-Allier

Paysages empreints du passé antique et médiéval

8 km, de 2 h 30 à 3 h



Pérignat-ès-Allier, village plus que millénaire, vous accueille. Installée à proximité de l'Allier, la commune garde des traces des époques gallo-romaine et médiévale qui sont aujourd'hui à découvrir lors d'un parcours à travers le patrimoine bâti et le patrimoine naturel.

Si l'attestation de la présence des hommes sur ce territoire remonte à au moins 4 000 ans, on connaît surtout le développement du village à partir de la période gallo-romaine. Le site de Pérignat a sans doute été choisi pour les nombreux avantages qu'il présente : situation privilégiée dans la plaine fertile de la Limagne et facilité des voies de communication avec notamment la rivière Allier.

Le développement du village va se poursuivre jusqu'à la fin du Moyen Âge, avec la fortification du bourg et de l'église, qui permet aujourd'hui de considérer la commune comme un ancien fort villageois.

Le circuit que vous allez découvrir vous mène à la découverte de ce riche passé tout en permettant de profiter des vues exceptionnelles sur la chaîne des Puys et le Livradois-Forez.



- | | | | | |
|----------------------|----------------------|--|--|------------------|
| 1 Lecture de paysage | 3 La rase du lutin | 5 Le puy de Mur, un site préhistorique | 7 Une nécropole de tombes à incinération | P Parking |
| 2 La voie romaine | 4 L'église fortifiée | 6 L'Allier et ses voies de communication | 8 Le fort villageois et les loges | 📍 Votre position |



Le circuit élaboré sur la commune de Pérignat sera agrémenté de différents panneaux explicatifs, implantés à des emplacements stratégiques. Cette balade permettra de retracer les différentes époques gallo-romaine, médiévale, et actuelle, à travers le patrimoine bâti et le patrimoine naturel de la commune.

Village en Chantier - Place Onslow : fin du test

● Récolte de retours sur les aménagements de la place Onslow

A la suite du chantier participatif mené sur la place Onslow en avril 2022, une période de **test de six mois** avait été mise en place pour tester les nouveaux aménagements. Durant cette période, la mairie et le collectif Rural Combo ont sollicité le plus souvent possible des retours de la part des habitants concernant les aménagements réalisés.

● Ainsi, **un cahier a été mis à disposition à l'accueil de la mairie**, permettant d'écrire librement des retours ; **Une enquête de satisfaction** a été réalisée à travers un questionnaire en ligne ; enfin, au cours des entretiens

menés par la chargée de mission, une attention particulière a été apportée sur le sujet des aménagements de la place Onslow. De nombreux retours informels ont également permis d'avoir une idée de la satisfaction des habitants.

● Par la suite, la mairie a organisé un **atelier participatif de bilan ouvert à tous le 29 octobre 2022** afin de présenter les conclusions du test déjà identifiées, de les compléter à partir d'échanges directs, mais aussi de décider collectivement de la suite de l'aménagement de la place.

● Atelier bilan de la place du 29 octobre 2022

Un temps d'échange a permis d'ouvrir certains débats.

● Une question en particulier a concentré les échanges : celle de la **protection du monument au mort et de la stèle de la FNACA** ayant été regroupés devant la Maison Grenouille. Une personne a manifesté son attachement au respect des lieux de mémoire du village, s'interrogeant sur la cohabitation de cet espace avec les activités de la Maison Grenouille, au regard de la proximité des tables avec ces monuments, ou des jeux des enfants. Certains ont émis des réticences quant à la mise en place de barrières autour de ces monuments, souhaitant préserver leur intégration dans l'espace de vie, tandis que d'autres ont mentionné le rôle des parents sur ce point. Finalement, **le rôle de l'ensemble des habitants et de la commune pour maintenir un discours sur ces lieux de mémoire a été souligné**. Plusieurs personnes ont cependant affirmé le besoin de garantir un certain espace libre entre les tables du restaurant et cet espace de commémoration.



● Les voiles d'ombrage de la Maison Grenouille sont d'anciennes voiles de parapentes données par l'association « Des Ailes pour eux » et d'anciennes voiles de bateau ;

● Par ailleurs, la **question de l'éventuelle humidité apportée par les jardinières aux fondations de l'église a été abordée**. Rural Combo a indiqué avoir disposé un géotextile séparant la terre des pierres de l'église. Il est également à noter que l'église s'appuie sur des fondations qui sont dans la terre depuis sa construction sans qu'un désordre important ait été constaté depuis. Il a été relevé en revanche que les enduits en ciments qui recouvrent certaines parties de la façade empêche la « respiration »

des murs en pierre et limitent considérablement l'évaporation de l'eau du sol.

● Enfin, une demande a été formulée par une personne habitant la place Onslow pour maintenir un accès pour les livraisons volumineuses. A cette occasion, les élus ont pu informer les participants que le passage des pompiers était toujours assuré sur la place avec la voie de circulation définie à la suite du chantier.



Ensuite, les participants ont pu se positionner pour **élire un scénario de reprise du chantier** pour la place Onslow. Il a été projeté d'y planter **quatre arbres**, d'y installer **trois bancs et une table**, de découper l'asphalte sur une partie de la place afin de **la végétaliser et de définir l'espace piéton sans les perches d'acacia en place**, et de **conserver seulement quelques perches d'acacia à décorer**. Rappelons que les architectes de Rural Combo ont proposé **un aménagement à long terme de la place Onslow qui pourra prolonger ces premières reprises** du chantier participatif.



Deuxième temps de travail du Village en chantier : La Sagne

A la suite d'une étude des besoins du secteur de la Sagne et de plusieurs ateliers avec les habitants, différents aménagements ont été choisis lors d'un atelier au début du mois de juillet 2022. Du mobilier de loisirs, des assises pour les adolescents près du terrain de basket, un aménagement pour réduire les problèmes d'inondation sur le parking, mais aussi un nouveau schéma de circulation ont entre autres été mis en place avec le chantier participatif.

● Le chantier

Le chantier de la Sagne s'est déroulé sur plusieurs temps, afin de s'adapter au maximum à la disponibilité des habitants :

quatre weekends de chantiers et une semaine pendant les vacances de la Toussaint. On peut estimer au total environ 130 déplacements d'habitants pour se rendre au chantier ! Plusieurs personnes sont revenues d'un weekend sur l'autre : on peut dénombrer environ 60 personnes différentes ayant participé au chantier de la Sagne.

Le chantier a débuté par un premier weekend de travail à l'école qui a permis de **réhabiliter la pergola de la cour** en lui offrant un nouveau toit. **Des bancs et des tables** ont été commencés et achevés lors des **ateliers avec les élèves de CM1 et CM2**.

Au début du second weekend de chantier début octobre **les enfants ont pu apprendre à visser, à poncer, à scier, et surtout à participer à une expérience de construction collective**. Plusieurs résidents du **Foyer Occupationnel** de Pérignat sont venus **apprendre à planer le bois** et des familles ont également pu participer à

l'assemblage et à la construction des structures destinées à offrir des assises près du terrain de basket. La fin du deuxième weekend de chantier a vu l'installation de la **nouvelle grande table munie de bancs et d'une pergola sur l'ancien espace d'aire de jeux**. Le troisième weekend de chantier a permis d'achever certaines structures et de mêler chantier et fête du jeu pour de nombreuses familles. Le dernier weekend a été inauguré par un **atelier de construction avec les cm2 à l'école**. Les encadrants du chantier ainsi que quelques élus avaient eu auparavant le plaisir de recevoir une **invitation de la MARPA** pour un **repas sur le thème de Marseille**, avec une animation de concours de pétanque en salle ! Ce repas partagé a fait partie des **nombreux moments de convivialité** croisant différents publics autour du chantier participatif. Enfin, le travail sur le secteur s'est achevé par une semaine de chantier pendant les vacances de la Toussaint pour réaliser **la noue, les barrières en plessis, et le mobilier de loisirs** (buttes en terre, parcours en bois). Le « **club ado** » de Pérignat est venu participer à la plane d'acacia en particulier, et quelques résidents du Foyer Occupationnel de Pérignat ont pu s'exercer au plessage. Un agent des services techniques a également pu pendant cette semaine prendre à nouveau part au chantier, à la suite de celui de la place Onslow.



Comme pour la place Onslow, un bilan sera réalisé à la suite d'une période de test de six mois, afin d'évaluer l'aménagement du secteur.

Qu'est-ce qu'une noue ?

Une noue filtrante a été aménagée près de l'aire de loisirs de la Sagne pour répondre aux problèmes réguliers d'inondation du parking : il s'agit d'un fossé large, peu profond et végétalisé, qui recueille provisoirement de l'eau. Cette dernière est infiltrée sur place permettant ainsi l'alimentation de la nappe phréatique.



● Nouveau mobilier urbain pour l'aire de loisirs de la Sagne



● Fête de fin de chantier !

Pour fêter la fin du chantier participatif, plusieurs temps avaient été organisés le samedi 5 novembre.

● La journée a commencé par **une matinée de plantation** pour végétaliser différents endroits du village, entre 10h et 13h. Ces **lieux avaient été identifiés au préalable** par les élus. L'objectif était de **proposer un moment collectif, convivial, autour de la plantation**. Un appel aux dons avait été formulé plusieurs semaines auparavant, indiquant la recherche de végétaux rustiques, résistants, ne demandant pas trop d'entretien, ou encore idéalement mellifères. Par ailleurs, un **travail a été réalisé avec une**



habitante jardinière du village pour identifier les plantes à la fois belles et résistantes se développant avec facilité à Pérignat. Ainsi, **plusieurs plantes ont été retenues** par le binôme formé par cette habitante et la chargée de mission, dans le cadre des intentions des élus : pour les lieux ensoleillés des sedums, des pourpiers, des lavandes, des gauras, des sauges, des deutzias, des herbes de la pampa, des orangers du Mexique ont été retenus ; pour les lieux mi ombragés, des hydrangeas, des fuschias ; et pour les lieux ombragés, de la menthe, du lierre, des oreilles d'ours, entre autres. Plusieurs habitants ont réalisé des dons de lauriers, d'oreilles d'ours, de stipas, de sedums, de pensées, et la fleuriste de Pérignat « A Cœur Fleuri » a offert de beaux chrysanthèmes : merci à elles et eux ! Le jour de la plantation, une **quarantaine de participants** s'est réunie ! A la suite des plantations, vers 12h, **un pot offert par la commune** a permis de se retrouver et de profiter du soleil hivernal autour d'un apéritif.



● Ensuite, l'après-midi, une **parade à vélo menée par l'association Obrador du Madet** a permis à la centaine de participants d'investir les rues du village. Les différents ateliers proposés en lien **avec l'association Obrador**, le centre de loisirs et l'école, avaient donné l'occasion aux enfants de **customiser leurs vélos, leurs casques et accessoires pour la parade**. Par la suite, une **démonstration de « vélo volant »** dans la salle omnisport du village a laissé place à un moment plus poétique et extraordinaire, grâce à l'ingéniosité des membres de l'association Obrador. Frites et saucisses, ainsi qu'une buvette tenue par l'Amicale Laïque de Pérignat, ont ensuite régalié les « sportifs ». La journée s'est achevée aux alentours de 19h30.



Valorisation des déchets, préservation de la planète et économies en perspective



En lien avec le Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA) qui collecte les ordures ménagères, les emballages recyclables, le verre, le papier, et le carton à Pérignat, la commune prévoit l'installation de nouveaux **Points d'Apports Volontaires (PAV)** utilisables avec la carte du SBA afin de couvrir l'ensemble du territoire communal. Ces PAV permettent d'apporter ses déchets ménagers (poubelle verte) et emballages (poubelle jaune) mais aussi le verre. En tout, huit PAV seront installés à terme, dont deux sont déjà existants. Leurs emplacements respectifs sont actuellement à l'étude.

De plus, afin de collecter également les biodéchets sur le territoire communal, l'installation d'un **abris-bac « biodéchet » dans le bourg** permettra bientôt de déposer les déchets compostables gratuitement (chaque dépôt facturé 0 euros) dans un sac compostable. L'emplacement est prévu près de la porte de la Solidarité, à côté des PAV existants. L'abris-bac « biodéchets » peut accueillir tout type de restes de repas (y compris les déchets carnés, les coquilles d'œufs, les agrumes, sachets de thé etc.). Un kit de tri sera distribué aux utilisateurs. L'abris-bac sera relevé une fois par semaine par le SBA et les déchets seront apportés au méthaniseur le plus proche pour être valorisés en bio-gaz. Les bacs sont nettoyés une fois par mois par le Syndicat, garantissant l'absence d'odeurs. L'abris-bac sera accessible avec la carte du SBA, et un bio-seau

ainsi qu'un certain nombre de sacs de biodéchets de 10L seront fournis aux personnes intéressées.

Il s'agit d'un système vertueux : l'utilisation d'abris-bac représentera pour les usagers une économie car ce dernier permettra de diminuer le poids des poubelles de déchets ménagers, réduisant la facture, sachant que la fraction organique des déchets représente actuellement 39 kg par personne et par an. De plus, ce système réduira les odeurs associées aux biodéchets dans les poubelles ménagères. Les tournées sont optimisées pour se greffer sur les collectes hebdomadaires du SBA sur le secteur.

De plus, afin de favoriser le compostage, l'installation de **sites de compostage partagé** est également à l'étude. Une enquête est menée par les agents du SBA par questionnaire distribués dans les boîtes aux lettres des habitants afin de déterminer les emplacements les plus pertinents selon les usages potentiels. **La date butoir pour répondre à cette enquête est fixée au 16 janvier 2023.**

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire prévoit un tri obligatoire de biodéchets, applicable aux particuliers avant 2025. Composter ses déchets permettra de les valoriser, de préserver la planète, et d'alléger la poubelle verte tout en réduisant la facture déchets !

Entretien de la voirie avec la Régie de territoire

Préalablement à la matinée de plantation proposée dans le cadre de l'acte 2 de « Village en Chantier », la Régie de Territoire des Deux Rives a été sollicitée pour une prestation d'entretien de voirie, essentiellement sur deux secteurs : l'avenue de l'Allier et la route de la Roche Noire. Il s'agissait de tondre et de nettoyer les abords ainsi que les massifs.

Ce premier partenariat ayant donné satisfaction, nous pensons le reconduire au printemps pour assister les services techniques et répondre à un besoin de main d'œuvre ponctuel auquel il est difficile de répondre compte-tenu des difficultés de recrutement que la mairie, comme beaucoup d'autres secteurs publics ou privés, rencontre actuellement.

SIVOM de l'Albaret

La loi Notre du 07 août 2015 prévoit le transfert des compétences eaux et assainissement vers les communautés de communes ou communautés d'agglomération.

Le transfert de l'eau a été effectué en 2020 en faveur de Mond'Arverne Communauté.

Le SIVOM doit transférer la compétence assainissement avant le 1^{er} janvier 2026 en faveur de Mond'Arverne Communauté. Cela oblige le SIVOM à choisir une transformation de sa structure pour pouvoir continuer d'exercer ces compétences sur la partie multi travaux.

Après concertation avec les 7 communes membres qui constituent le SIVOM, le choix a été fait de devenir une SPL (Société Publique Locale) sur l'année 2023. La commune devra se positionner sur ce choix lors d'un prochain conseil municipal

Espaces boisés classés sur la commune

Plusieurs espaces ont été classés sous cette appellation dans le cadre du PLUI de Billom Communauté. Il s'agit par ce classement non pas d'empêcher l'exploitation par les propriétaires du bois arrivé à maturité, mais bien de l'accompagner afin qu'il y ait une gestion de ces espaces en lien avec les objectifs de la collectivité, à savoir le maintien d'une couverture végétale arborée par le repage ou la plantation de nouveaux sujets après la coupe. Ceci dans le but de maintenir ces rares îlots de biodiversité qui contribuent à la qualité du cadre de vie des habitants du village.

Dans la mesure où ces espaces sont constituées de nombreuses parcelles et pour répondre aux questions d'entretien, notamment de sécurité liée à la chute des arbres morts, le conseil municipal a décidé d'engager plusieurs démarches :

- Proposer, via l'EPF SMAF, l'acquisition des parcelles aux propriétaires qui ne souhaitent plus les conserver.
- Établir une convention avec ceux qui ne souhaitent pas vendre mais qui acceptent d'entrer dans un dispositif souple de gestion, visant un maintien dans de bonnes conditions de cet espace arboré
- Accompagner les propriétaires qui souhaitent réaliser eux-mêmes la gestion de leurs parcelles dans l'esprit des espaces boisés classés.

Afin de régler les éventuels problèmes de sécurité à venir, liés à la chute (déjà constatée) d'arbres sur le domaine public ou sur les propriétés voisines, des courriers ont été adressés à l'ensemble des propriétaires des espaces boisés classés du Torre et de Lachat afin d'identifier les potentiels vendeurs et d'acquiescer les parcelles. Des contacts sont en cours avec des structures ou des associations ayant une expertise dans le domaine du bois et de la forêt pour accompagner les démarches partenariales envisagées avec le reste des propriétaires.

Plantation de haies, on continue !

Le projet de plantation de haies et d'arbres devrait s'accélérer en 2023 puisque le dossier de demande de subvention réalisé avec l'aide de mission haies et des agriculteurs de la commune a été accepté. Le projet comprend une haie coupe-vent et des plantations d'arbres notamment le long de la voie romaine pour un total de 1900m. Le pépiniériste Cantalou qui réalisera les travaux interviendra en début d'année.

Frelon asiatique

La présence du frelon asiatique est importante cette année sur tout le territoire et Pérignat n'a pas été épargné. Les signalements ont été nombreux. Malheureusement aucun nid n'a été trouvé en période d'activité du frelon. C'est maintenant trop tard, les reines fondatrices pour de l'année prochaine ont quitté le nid pour passer l'hiver à l'abri.



Elles vont se réveiller avec les premières augmentations de température vers 12-15 degrés, en Février - Mars. C'est à ce moment-là que nous pouvons agir en les piégeant pour éviter la création de nouvelles colonies.



Coordonner un piégeage collectif est important. Des pièges seront vendus à prix coutant de 6 euro à la mairie. Ils doivent être placés entre 50cm et 1m50 du sol et contenir un mélange bière, sirop de fruit rouge et vin blanc pour repousser les abeilles. Le piégeage durera de 6 à 8 semaines. Nous serions intéressés de connaître le résultat de ce piégeage et si vous le souhaitez merci de communiquer le

nombre de frelons attrapés sur cette période.

Moustique tigre

Suite à une campagne de dépistage, l'agence régionale de Santé (ARS) a mis en évidence la présence du moustique tigre sur la commune. Les opérateurs chargés de la surveillance du moustique tigre vont mettre en place une cellule de gestion en Février pour proposer des outils de lutte aux collectivités. Le moustique tigre vit dans un périmètre de 150 mètres, il est donc né chez vous ou pas loin.

Il ne faut pas attendre pour agir :

- ranger et vider les contenants ou l'eau peut s'accumuler, coupelle, arrosoir, brouette, jouets d'enfants...
- après chaque pluie vider tout ce qui retient de l'eau
- vérifier le bon écoulement des chéneaux, gouttières
- recouvrir les bidons de récupération d'eau à l'aide d'un filet moustiquaire
- et passez le message à votre voisin.

Des nouvelles de l'Ecopôle de Val d'Allier

Ecopolys 2022 : 5 jours de fête sur l'Ecopôle, plus de 1 200 personnes accueillies !

La 5e édition du festival des Ecopolys a été une vraie réussite et a permis de faire découvrir ou redécouvrir l'Ecopôle du Val d'Allier au plus grand nombre. Du 7 au 11 septembre 2022, une centaine d'intervenants se sont succédés autour d'une cinquantaine de stands, plus de 1200 personnes sont venues profiter d'animations, de démonstrations,



de visites et ateliers de découverte ouverts à tous. 2 journées et demi ont été ouvertes au grand public avec ateliers, animations, spectacle de cirque et musique, marché de producteurs et d'artisans locaux... 1 journée a permis d'accueillir 2 classes de CM de Pérignat-sur-Allier, une classe La Roche-Noire et les étudiants de la spécialité Design d'espace du lycée René Descartes de Cournon d'Auvergne. 1 soirée a ouvert le site aux élus et partenaires gestionnaires et financiers de l'Ecopôle.

Vous avez participé au festival cette année ? Afin de se retrouver lors d'un moment convivial pour revenir sur cette 5e édition, nous vous donnons rendez-vous mercredi 11 janvier 2023 à partir de 18h en mairie de Pérignat-ès-Allier



Testez votre projet agricole à l'Ecopôle !

L'Ecopôle du Val d'Allier propose d'accueillir dès février 2023 un testeur en agriculture bio sur un atelier de maraîchage de près de 5000 m².

Test d'activité de 1 à 3 ans, possibilité de projet d'installation à plus long terme. Foncier, bâtiments de stockage et conditionnement, eau, électricité et matériel sont mis à disposition. Un accompagnement technique peut être défini selon les besoins.

Candidatures au 04 73 78 96 83 ou par mail : seat63@outlook.fr

Pour plus d'informations et télécharger l'annonce pdf, rendez-vous sur le site internet de l'Ecopôle du Val d'Allier, onglet "Maraîchage".



L'Ecopôle du Val d'Allier rejoint le nouveau Contrat territorial du Val d'Allier alluvial.

Le nouveau Contrat territorial du Val d'Allier alluvial a inscrit le projet de l'Ecopôle du Val d'Allier dans sa stratégie globale et son programme d'actions pour la période 2023-2028.

Outil opérationnel et financier créé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne pour rassembler acteurs et projets impliqués dans le fonctionnement global de la rivière Allier, il permettra de **réaliser de nouvelles actions** de protection de l'environnement portées par l'Ecopôle du Val d'Allier comme par exemple l'acquisition de terrains en faveur de la protection de la ressource en eau potable du territoire, la restauration écologique d'une roselière ou encore l'amélioration des connaissances hydrologiques du site.

Pêche & Nature du Val d'Allier

Dimanche 9 octobre 2022 a eu lieu sur le magnifique site de l'Ecopôle du Val d'Allier, une journée pêche pour les grands et petits en compagnie d'un guide de pêche professionnel. L'association de pêche a pour but de concilier pêche et environnement, un lieu d'échange intergénérationnel. Devenir un lieu de pédagogie pour l'avenir en conciliant certaines activités humaines et visant à la protection de l'environnement.

Cette journée de pêche a été organisée par l'association de pêche du Val d'Allier qui gère la protection du milieu aquatique au moyen de 2 gardes pêche assermentés, dont l'action est la bienveillance et le respect autour de la pêche et la préservation du milieu naturel que nous offre l'Ecopôle. Elle répond à une volonté croissante d'une nouvelle vision d'une pêche respectueuse où s'entremêlent nature et loisirs et dont les aspirations et les attentes sont de plus en



plus un enjeu touristique pour la région. La réglementation du plan d'eau est le no-kill, permettant ainsi de pêcher des poissons trophées.

Cette philosophie faisant de plus en plus d'adeptes à la recherche de sensation riche en émotion forte où le respect environnemental est de rigueur, a permis à cette journée de confirmer qu'elle pouvait regrouper une jeunesse de tous horizons (Roche-Noire, Pérignat-ès-Allier, etc..) permettant aux participants d'avoir des échanges constructifs sur leurs passions et ainsi de se rencontrer

pour une nouvelle journée de pêche en commun.

Pour les personnes qui seraient éventuellement intéressées à pêcher sur ce lieu, les cartes de pêche journalières sont en vente à Intermarché Contact (Pérignat-ès-Allier) au prix de 6€ pour 3 lignes avec carte fédérale ou 8€ sans carte fédérale. Gratuit pour les moins de 12 ans.

Société de Chasse « La Vigilante »

La chasse, un art et un mode de vie !

Il y a quelques millions d'année, des australopithèques (sortes d'homme singes) s'attaquaient déjà aux gibiers. Des pierres arrondies permettent de penser qu'ils avaient mis au point la première arme, une sorte de fronde, la bola (utilisée encore en Polynésie). Cette arme composée de boules attachées en étoile par des cordelettes que notre chasseur faisait tourner et la lançait dans les pattes de l'animal pour l'immobiliser. Douze mille années avant notre ère, le chasseur avait appris à durcir au feu, les pointes d'épieu pour s'attaquer aux mastodontes. Il se glissait entre les pattes arrière de l'énorme animal pour l'éventrer (certains pygmées d'Afrique le pratiquaient récemment pour se nourrir). Un peu plus près de chez nous, les magdaléniens avaient mis au point la première arme de jet : le propulseur, qui permettait d'atteindre un gibier à quatre-vingts mètres. La sagaie pouvait alors frapper le bison, le renne, ou l'antilope saïga, permettant ainsi de nourrir l'ensemble de sa tribu avant d'être supplantée par l'arc. Avec l'arrivée des grandes civilisations, la chasse n'étant plus un moyen d'existence exclusive, elle allait devenir un plaisir sportif et une passion gastronomique. Nos ancêtres les gaulois, fiers cavaliers, inaugurèrent la chasse à courre. Les francs la considéraient comme une répétition permanente de la guerre. Avec la féodalité et son clivage social, la chasse devient le domaine réservé des seigneurs. (La pendaison pour tout manant pris en flagrant délit de braconnage). Le seigneur Gaston Fébus aux environs de 1360 lui donna ces lettres de noblesse avec l'arrivée d'auxiliaires (le chien et le cheval). Les cours royales qui s'en suivirent, qui aimaient festoyer et la bonne chair, établir trois charges : La grande fauconnerie, La grande

vénérerie et les lieutenants de louveterie qui organisaient la lutte contre les loups et autres nuisibles. Il faudra attendre la Révolution française pour voir la chasse se démocratiser (elle est inscrite dans la constitution) L'arrivée de la poudre noire modifiera complètement la pratique de la chasse et de son évolution.

« Quiconque s'en prend à la chasse, s'attaque à la France des campagnes » (Olivier Dassault)

De nos jours, la chasse, dans la mesure où elle est convenablement organisée, participe à l'équilibre de la nature et nous avons une responsabilité vis à vis d'elle et de ce qu'elle nous donne. Nous sommes dans l'écologie du concret, de la vérité et du réel. Aujourd'hui nous sommes investis d'une mission de réconcilier le monde de la ville et l'univers des campagnes, de combler le fossé qui sépare et oppose des citoyens oubliés du lien ancestral qui raccorde l'homme à la nature et les ruraux, oubliés des pouvoirs publics, qui ont démontrés combien ils étaient vitaux, en période de crise sanitaire, pour la prospérité du pays. Nous devons être conscient du danger que représentent les idéologues extrémistes qui réclament l'abolition de la chasse et prétendre faire prévaloir une nature fantasmée et irénique sur la dure réalité de l'univers. La prédation restant la loi intangible, où la vie se nourrit de la mort de l'animal.

« Le chasseur et ces profondes et délicates racines l'attache à la terre où sont nés et morts ses aïeux, qui l'attache à ce qu'on pense et à ce qu'on mange, aux usages comme aux nourritures. » (Maupassant)

En résumé, la préservation de la planète, qui nous tient à cœur, n'est pas l'apanage idéologique de certains.

R Gisclon, secrétaire de la société de chasse.

La MARPA active sur la commune



Quelques moments forts de ce dernier semestre :

En juin :

- Projet fête du jeu avec le réseau des bibliothèques et le Centre de Loisirs. Ce projet s'est articulé autour de différentes rencontres pour réaliser un jeu géant : un mini-golf.
- Le 18 juin : Participation active à la fête de la solidarité : réalisation d'un puzzle avec les enfants de l'école et du centre, réalisation d'un film sur la solidarité en 1944 et aujourd'hui réalisé grâce à un travail de témoignage des différentes génération enfants et aînés. Le montage du film inversera les rôles : les résidents seront parachutés en 2022 et les enfants en 1944.

En octobre :

- Participation à la fête du jeu en tant que partenaire, la MARPA a prêté ses jeux géants de manipulation et sonores faits à base de matériaux de récupération.

L'association Anim'Marpa a tenu la buvette de cette manifestation, les profits sont utilisés pour les animations des résidents.

- Repas avec les acteurs du « village en chantier » invités à un repas festif : "Marseillais"
- le 14 octobre : Sortie expo "Sculpture sous toutes ses formes"

En novembre :

- le 4 novembre : Participation à la soirée "Venez Jouer" à la médiathèque
- le 5 novembre : Passage de la parade de la Fête de la Sagne à la MARPA, accueillie par les résidents et des familles.
- Belote avec les enfants du centre



réalisation d'un puzzle avec les enfants



Sortie expo



Participation à la fête du jeu



Belote avec les enfants du centre

La MARPA toujours en mouvement !

Tous les mois, **goûter animé** avec des chanteurs pour les anniversaires, balades sur différents sites, ateliers zen réalisés tous les mois par des bénévoles, massages, bain de pieds et bien sûr bavardages ! Mais aussi sortie restaurant et cinéma

- Le 3 juillet, **fête champêtre** : Repas, kermesse et animation musicale : une journée de sourires et de convivialité.
- Juin : Le COOPA, Comité d'Organisation des Olympiades des Personnes Agées du Puy de Dôme, a organisé des **mini Olympiades** au foyer de Lempdes. 4 établissements se sont affrontés autour de différents jeux

d'adresse. Ce sont des jeux prédéfinis sur lesquels les résidents s'entraînent dans leur établissement.

- Mai : Cette année nous accueillons les enfants de l'école de la Roche Noire avec un nouveau projet : **un Challenge sportif**. Deux rencontres : le **Mardi 24 mai**, un après-midi entraînement sur différents jeux ; les enfants et les résidents se sont affrontés ! Deuxième rendez-vous le **mardi 7 juin** : le matin les enfants et les résidents forment des équipes intergénérationnelles et que les meilleurs gagnent... puis ils partagent un pique-nique.



Rendez-vous aux Sommets 2022 : les Résidents du Foyer Occupationnel à l'assaut du Puy-de-Dôme

Les premiers "Rendez-vous au Sommet" organisés en 2017 ont réuni plus de 350 participants. Cet événement s'inscrit dans le cadre de la semaine nationale « Sentez-vous Sport ! ». Dans la continuité de son engagement pour la promotion du développement de l'activité physique, sportive et de bien-être dans les établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux, la Délégation Régionale Auvergne Rhône-Alpes de la FEHAP a proposé à ses adhérents de participer à un événement de convivialité, visant à promouvoir la pratique de l'activité physique et sportive en institution.

Pour la 6ème année consécutive, la FEHAP a donné rendez-vous aux sommets. Tout naturellement, pour la région Auvergne, c'était l'emblématique sommet du Puy-de-Dôme !



Cette année encore, cette manifestation a suscité l'intérêt des résidents du Foyer Occupationnel de l'Association Croix Marine, de Pérignat-es-Allier.

En effet, ce mardi 20 septembre, un groupe de six résidents accompagnés de deux professionnels de cet établissement ont relevé le défi en participant à cette manifestation sportive et conviviale, en partant à l'ascension du Puy de Dôme. Lors de cet événement de cohésion chaque participant a été invité à pratiquer l'activité physique et sportive proposée, à son rythme et en fonction de sa condition physique. L'ascension fut difficile mais les résidents accompagnés des professionnels ont su dépasser leurs limites pour atteindre le sommet et admirer le

splendide panorama du haut du Puy de Dôme. Ils sont parvenus au sommet après six kilomètres de montée par le célèbre Chemin des Muletiers.

Après avoir partagé le verre de l'amitié avec les participants des autres structures, la « Team FO Croix Marine » a pris le chemin du retour avec le Panoramique des Dômes, pause bien méritée après cette performance, et profiter du paysage jusqu'au bout !

Du côté du CCAS...

● Ateliers nutrition

Dans le cadre de ses missions de prévention, le CCAS a mis en place des ateliers sur la nutrition en direction des « séniors ». Ces ateliers sont encadrés par des professionnels recommandés par l'ARSEPT (association régionale santé éducation et prévention sur les territoires). L'organisation et la mise en place sont faites en collaboration avec le CLIC (centre local d'information et de coordination) de BILLOM. Six séances de deux heures ont eu lieu entre novembre et décembre ; les participants sont très satisfaits. Six autres séances sont prévues en janvier ; il reste quelques places, n'hésitez pas à contacter la mairie si vous êtes intéressés.



● Risques de chutes

Le mardi 6 décembre, nous avons diffusé une visioconférence sur la prévention des risques de chutes organisée par l'AGIRC ARCO. Une vingtaine de personnes ont participé.



● A venir... Rencontres - discussions

Dans le courant du premier trimestre 2023 nous avons le projet de mettre en place des rencontres discussions, revue de presse. Chacun pourra proposer un thème de discussion. Comme pour les ateliers, inscrivez-vous auprès de la mairie si vous êtes intéressés.

● Goûter des aînés

Le goûter des aînés se tiendra le **samedi 21 janvier** en collaboration avec la MARPA. Vous trouverez dans ce bulletin un prospectus d'information avec un coupon réponse à nous retourner.



Restons en contact

Afin de faciliter l'information sur les différents dispositifs mis en place par le CCAS, les personnes de 65 ans et plus peuvent se faire connaître à la mairie pour que nous puissions les contacter en temps voulu.

Vieillir vivant

L'association **Carton Plein** vient à Pérignat pour rencontrer les aînés du village. En plus d'un temps privilégié à la MARPA déjà prévu, **l'association recherche des personnes volontaires pour évoquer la vie à Pérignat aux différents âges de la vie**. N'hésitez pas à vous proposer, on vieillit à tous les âges de la vie, il n'y a donc pas d'âge minimum.
Contact : czamith.perignat@gmail.com

Mutuelle Villages

Comme suite à des demandes exprimées par quelques habitants lors de rencontres avec les élus, des renseignements ont été pris pour envisager la mise en place d'un dispositif « Mutuelle Villages » sur la commune. Par le jeu d'un regroupement des adhésions, ce dernier permettrait aux habitants qui le souhaiteraient, de bénéficier d'une couverture aussi intéressante, voire plus, que leur Mutuelle actuelle à un niveau de cotisations moins élevé. Aucune participation n'est demandée à la commune qui n'aurait qu'à donner son aval pour enclencher la démarche. Dans un souci de transparence, plusieurs mutuelles ont été sollicitées mais seule « Précocia » a répondu à nos sollicitations. Nous attendons d'avoir plusieurs propositions sont attendues pour aller plus loin dans le processus.

Aides au logement et à l'habitat

Pour toutes vos questions sur la rénovation énergétique de votre habitat, l'autonomie, les aides possibles, un seul numéro : 04 73 42 30 70. Le service public RENOV' ACTIONS63 est là pour vous accompagner dans vos démarches ou vous orienter vers le bon interlocuteur. Site internet : renovations63.fr

La nouvelle OPAH est désormais active

Billom Communauté, en partenariat avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'habitat (ANAH), lance sa 2^{ème} Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur ses 25 communes, pour une durée de 5 ans.

L'organisme SOLIHA a été choisi par les élus pour accompagner les propriétaires occupants (sous conditions de ressources et selon éligibilité des travaux) et les propriétaires bailleurs dans leurs projets de travaux pour de la rénovation énergétique, de l'adaptation au handicap et/ou à l'autonomie, des travaux lourds sur de l'habitat insalubre ou encore la remise sur le marché de logements vacants.

Vous pouvez avoir droit aux aides :

- si vous êtes propriétaires d'un logement qui a plus de 15 ans (que vous occupez) et vous ne dépassez pas un niveau de ressources fixé nationalement
- si vous êtes propriétaires d'un bien vacant ou déjà occupé, que vous souhaitez valoriser en créant du logement locatif conventionné et ce, sans conditions de ressources.

Des conditions sont à respecter :

- ne pas avoir commencé les travaux avant d'avoir reçu un accusé de réception de votre dossier d'aide auprès de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat),
- faire intégralement réaliser les travaux par des professionnels du bâtiment,
- propriétaire occupant : habiter votre logement en tant que résidence principale pendant au moins 6 ans après les travaux
- propriétaire bailleur : louer votre logement pendant au moins 6 ans aux conditions du conventionnement ANAH.

L'OPAH vous permet de bénéficier :

- d'un accompagnement technique gratuit pour vous aider dans votre projet. Une personne se déplace chez vous - sans frais - pour réaliser une visite technique. Celle-ci vous aidera d'une part à faire les bons choix de travaux en fonction de vos besoins et moyens et d'autre part à monter votre dossier de subventions (recherches d'autres partenaires, possibilité de prêt sans intérêt sous certaines conditions),
- d'une aide financière sous conditions de l'ANAH à laquelle s'ajoute des aides de la Communauté de communes, voire des caisses de retraites.

Attention, les aides proposées dans le cadre de l'OPAH ne sont pas cumulables avec d'autres opérations type "ma prime rénov". Ces aides sont sous conditions de ressources. Les projets de rénovation énergétiques doivent permettre une économie de 35% d'énergie.

un technicien de l'opérateur peut venir évaluer la situation de votre logement et vous aider à monter le dossier pour obtenir les aides, ou vous réorienter vers un autre organisme plus adapté à votre projet.

Dans ce nouveau dispositif, des périmètres ont été renforcés sur 5 communes dont Pérignat-ès-Allier :

Les subventions pourront être plus élevées pour les bailleurs et des aides spécifiques pourront être mises en place

Pour faire votre demande contacter le 04 51 009 111

Des permanences ont lieu sur le territoire :

- le 2^{ème} mercredi du mois, de 14h 16h, Mairie de Billom
- le 4^{ème} mardi du mois, de 10h à 12h, Mairie de St-Dier
- le 4^{ème} mardi du mois, de 13h30 à 15h30 : mairie de Dallet les mois pairs, Mairie de Vertaizon les mois impairs.

Renseignements : Stéphanie Vergniaud au 04 73 73 43 24.

ADIL – permanences juridiques

L'association départementale pour l'information au logement organise des **permanences juridiques** sur le territoire pour répondre à toutes vos questions en matière d'habitat. Il s'agit d'un **service gratuit** qui dispense des conseils juridiques, financiers et fiscaux neutres, objectifs et personnalisés relatifs : aux rapports locatifs, l'accession à la propriété, l'amélioration de l'habitat, la fiscalité, la copropriété, l'urbanisme, le voisinage ou encore la qualité de l'habitat.

Les permanences ont lieu le 4^{ème} jeudi de chaque mois de 9h00 à 12h00 selon le calendrier ci-dessous et sans rendez-vous à tour de rôle dans les 3 communes :

Mairie de Vertaizon : 26 janvier, 27 avril, 28 septembre.

Mairie de St-Dier : 23 février, 25 mai, 26 octobre

Mairie de Billom : 23 mars, 22 juin, 23 novembre



Quoi de neuf au centre de loisirs ?

Vacances d'été animées !

• Les enfants ont visité le musée de Gergovie, et, après le pique-nique sur le plateau, une petite randonnée pour découvrir les lieux était au programme.



• Les enfants ont aussi pu découvrir le monde des chevaliers ! Petits et grands ont participé à diverses activités, culinaire notamment, et tous ont bien apprécié



• Le groupe des petits s'est rendu à la ferme pédagogique de la Moulette à Montpeyroux ce mercredi matin, Le soleil était même au rendez-vous.



Vacances de Toussaint

À Pérignat Brousse les enfants ont été initiés à la danse africaine avec l'intervention de Leah Gondy et ses percussionnistes. Les enfants ont adoré danser au rythme des djembés.

Pérignat Brousse a continué la 2^{ème} semaine des vacances avec la venue de l'artiste intervenant Nicolas Thui qui nous a partagé son périple africain. Un spectacle de marionnettes d'ombre avec les enfants a été créé pendant ces deux jours riches en découvertes.



Marché de Noël & Association Protectrice des Animaux

Le vendredi 2 décembre un marché de Noël a été organisé à la salle polyvalente : la vente des sapins de l'association Enfa'randole, le marché des résidents de la MARPA et la vente d'objets de décoration de Noël par les enfants du centre de loisirs a attiré beaucoup de personnes. Une chorale a même été organisée entre les enfants du centre et les résidents de la MARPA où les grands classiques de Noël ont été revus.

Après la rencontre avec les bénévoles de l'APA (Association Protectrice des Animaux) le mercredi 9 novembre, les enfants du centre de loisirs ont réalisé des petits objets de Noël qui ont été mis en vente au profit de cette association, ainsi qu'une tombola ce même jour. Nous tenons à remercier les commerçants de Pérignat de leur générosité. La cagnotte de ces ventes sera remise au président de l'APA courant janvier par les enfants.



Offre d'emploi Animateur enfance - jeunesse

Le service Enfance-Jeunesse de Pérignat cherche un animateur Enfance Jeunesse. CDD 12 mois à temps complet. Description du poste :

- Accueil du matin et/ou du temps méridien, temps d'activités périscolaires et accueil du soir, mercredis et vacances scolaires,
 - Participation aux réunions,
 - Recherche, préparation et encadrement de ses activités,
 - Élaboration de fiches techniques pour ses activités,
 - Préparation de son programme d'activités, transmis et visé par le responsable,
 - Participation à l'éveil des enfants dans un environnement agréable et sécurisant,
 - Aménagement des espaces d'activités,
 - Transmission des informations aux parents et à sa hiérarchie,
 - Respect des normes et consignes d'hygiène, application en permanence des règles de sécurité, contrôle des trousseaux de secours, détection des enfants en difficulté et signalisation.
- Lettres de motivations et CV, adressées à Monsieur le maire, sont à envoyer :
- par courrier à Mairie de Pérignat, 3 place Onslow, 63800 Pérignat-ès-Allier
 - ou par mail à seje.perignat@gmail.com
- Pour plus de renseignements vous pouvez nous joindre au 04.73.69.56.30
- Retrouvez l'annonce détaillées dans les actualités sur le site de la commune : www.perignat-es-allier.fr



Lien intergénérationnel

Depuis la rentrée, les enfants accueillis au centre de loisirs ont continué d'entretenir le lien intergénérationnel avec les résidents de la MARPA en travaillant sur des projets comme la fête du jeu.



Le PEDT (Projet éducatif de territoire)

Le Projet éducatif de territoire (PEDT) est conçu dans l'intérêt de l'enfant et du jeune. C'est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant et jeune du territoire.

Il vient d'être renouvelé pour 3 ans avec notamment pour recommandation de surveiller la fatigue des jeunes

enfants qui ont de longues journées. Afin de favoriser l'implication de tous les acteurs des commissions thématiques vont être mises en place.

Si vous êtes intéressé par un domaine lié à l'éducation ou souhaitez nous faire remonter un besoin des jeunes vous pouvez contacter Virginie Vinatier via la mairie ou bien par mail : affairescolaires@perignat-es-allier.fr

Vous avez un projet professionnel dans l'animation ou les métiers de l'éducation ?

La municipalité peut vous accompagner pour l'obtention d'un diplôme (BAFA, BPJEPS, stage universitaire...)

Contact : affairescolaires@perignat-es-allier.fr

Cantine à 1 euro

Un dispositif proposé par l'État offre la possibilité aux communes éligibles (Pérignat en fait partie) de bénéficier de subventions sous réserves de facturer un euro maximum les repas pris à la cantine par les enfants des familles dont le quotient familial, calculé par la CAF (caisse d'allocations familiales), est inférieur à 1000.

Nous avons décidé de nous engager dans ce dispositif depuis la rentrée des vacances de Toussaint. D'après nos statistiques de fréquentation, ce sont 28 familles qui peuvent potentiellement en bénéficier. L'économie possible sur une année complète de repas pris à la cantine peut ainsi atteindre 320 euros par enfant.

URGENT !

Inscriptions en maternelle

Vous êtes parent d'un **enfant né en 2020**, merci de vous préinscrire à la mairie **le plus tôt possible**.

En effet les maintiens et fermetures de classes vont se décider en début d'année 2023 et la bascule peut se faire à un élève près. Il est donc nécessaire d'avoir une idée précise des effectifs pour maintenir de bonnes conditions d'apprentissage.

De même si vous connaissez une famille qui va aménager sur Pérignat ou Saint Bonnet dans les prochains mois vous pouvez leur faire passer l'information

Activité sur la commune : Accompagnement en périnatalité

A Pérignat-sur-allier, il y a... deux boulangeries, une pharmacie, des artisans, un salon de tatouage, une fleuriste ... mais saviez-vous qu'il y aussi une **accompagnante en périnatalité** ?

*Je m'appelle Emilie, éco-citoyenne, maman et Pérignatoise. J'ai créé **Nova Naissance** en 2017.*

Mon objectif ? Apporter aux parents et futurs-parents des outils pour répondre au mieux aux besoins de leurs tout-petits, tout en respectant leurs propres besoins.

Je vous accompagne avant et après la naissance de votre bébé, grâce à des ateliers collectifs ou individuels et des consultations sur différentes thématiques :

- préparation de projet de naissance
- sommeil 0-3 ans
- portage physiologique
- signes bébé
- couches lavables



Les ateliers peuvent avoir lieu à votre domicile, en visio, en cabinet (quartier du Zénith), mais aussi bien sûr à Pérignat, lotissement Domaine du Croix.

*Une de ces thématiques vous intéresse ? Si vous êtes Pérignatois·e·s, bénéficiez de 10% de réduction sur votre premier atelier avec **Nova Naissance** (hors ateliers en partenariat).*

Nova Naissance, c'est également de la location et de la vente de systèmes de portage et de couches lavables.

Dans la P'tite boutique de Nova, il y a aussi de l'hygiène féminine lavable (serviettes hygiéniques lavables et culottes menstruelles).

Vous souhaitez en savoir plus ?

Retrouvez-moi sur les réseaux ou le site : <https://novanaissance.fr/>

J'ai hâte de vous faire découvrir tout cet univers !

On fait un bout de chemin ensemble ?



Le coin des 12-25 ans

Forum Bi'Kigai

En mars 2022, Bi'Kigai organisait son premier forum en partenariat avec les conscrits d'Egliseneuve-près-Billom, remportant un vif succès avec une trentaine de partenaires, plus de 600 offres et 150 visiteurs. Axé sur l'orientation, l'emploi et l'engagement, cet événement, à destination des 14-25 ans, a un double objectif :

- créer du lien entre jeunes, partenaires et recruteurs
- présenter aux jeunes des parcours multipliant leurs chances d'acquérir de l'expérience et des offres de stage et d'emploi accessibles.

Le Forum Bi'Kigai est une étape dans sa démarche d'accompagnement de la jeunesse. Des ateliers sont proposés en amont pour les aider à se préparer pour ces rencontres. Le service souhaite également développer une collaboration durable entre les plus jeunes, les partenaires et les recruteurs, en se plaçant comme un des relais du territoire. La seconde édition sera organisée en partenariat avec Entre Dore et Allier et les conscrits de nos deux territoires. Il se déroulera samedi 29 avril 2023 de 10h à 14h au Moulin de l'Etang de Billom. **Tél. 06 75 65 43 09 ; Mail : bikigai@billomcommunaute.fr**

Chantier Bi'Kigai

L'été 2022, Bi'Kigai a initié, en partenariat avec Concordia, un premier chantier jeunes bénévoles ouvert aux jeunes de 15 à 17 ans habitant sur Billom Communauté et à de jeunes internationaux.

Durant 15 jours, ils ont partagé la vie de groupe, le travail d'équipe, leur esprit créatif et (re)découvert leur territoire via des activités de loisirs et des rencontres avec d'autres habitants. Cette totale immersion leur a permis d'apprendre tout en expérimentant des missions utiles et engagées pour la préservation et à l'embellissement de l'environnement.

Pour l'été 2023, Bi'Kigai souhaite co-construire le prochain chantier avec des jeunes du territoire. Donc si vous avez des besoins particuliers, des idées, contactez Letty au 06 75 65 43 09 ou par mail : bikigai@billomcommunaute.fr

Guide d'activités jeunesse 12-25 ans

Culture, sports, activités bien-être, manuelles, scientifiques ou de préservation de l'environnement, le territoire offre de nombreuses possibilités de se distraire ou de se rendre utile. Le service jeunesse de Billom communauté a réalisé un guide interactif et évolutif pour trouver en un clic des idées d'activités.

Rendez-vous sur www.billomcommunaute.fr > **Rubrique Jeunesse > Les guides pratiques de Bi'Kigai**

Si vous êtes une association et que vous proposez des activités pour les jeunes vous pouvez vous faire recenser dans ce guide, contactez Bi'Kigai au 06 75 65 43 09

Bourse "coup de pouce"

La Communauté de communes aide à financer le permis de conduire, le BAFA, à des jeunes âgés de 15 à 20 ans. En contrepartie ceux-ci s'engagent à effectuer un nombre d'heures d'action bénévole au sein d'une association ou d'un service public implantés sur le territoire de Billom Communauté.

Critères de recevabilité :

- avoir de 15 à 20 ans au moment de la demande.
- jeunes qui habitent ou dont les parents habitent sur une des communes de Billom Communauté.
- Avis d'imposition est compris entre 0 et 1 100 €.

Quel type de bourse ?

- Permis de conduire (dès 15 ans) : 250 €
- Formation BAFA (dès 17 ans) : 200 €

En contrepartie, l'action citoyenne :

En contrepartie, le jeune doit effectuer dans les 8 mois suivant l'accord d'engagement, 20h (non rémunérées) au sein d'une association déclarée sur le territoire ou d'un service public implanté sur le territoire. Pendant l'action citoyenne le jeune sera encadré par un adulte référent.

Le jeune peut avoir démarré son permis de conduire ou le BAFA, 3 mois avant la demande de bourse.

Bi'Kigai sur les réseaux

Un terrain de pétanque à Trézioux construit par des jeunes, une fresque onirique sur un poste électrique pour embellir Saint-Julien-de-Coppel, une mini-galerie d'art sur un autre poste à Billom pour promouvoir l'inclusion, des infos régulières, des bons plans... suivez l'actualité de Bi'Kigai sur www.billomcommunaute.fr, Facebook, Instagram et YouTube !



La Médiathèque du Pré-de-l'Eau

Cette année, la médiathèque propose une nouvelle animation mensuelle avec sa soirée « Venez jouer ». N'hésitez pas à venir en famille pour tester de nombreux jeux et passer un agréable moment !

A ne pas rater aussi : la 2^{ème} NUIT DE LA LECTURE qui se déroulera le 21 janvier 2023 à 20h30 dans ses locaux...

Le 9 octobre, plus de 500 personnes ont participé à la **Fête du Jeu**, organisée par le réseau des bibliothèques de Billom Communauté. Cette année, c'est Pérignat qui recevait l'événement. Les participants ont entre autres pu jouer à des jeux de société, faire un Escape Game, réaliser des constructions de Kaplas géants, utiliser les jeux conçus par les résidents de la MARPA...



Le 4 novembre, de 17h à 22h, s'est tenu à la médiathèque le premier événement « **VENEZ JOUER** » organisé par les bénévoles. Une trentaine de personnes sont venues découvrir de nombreux jeux différents. L'ambiance était très joyeuse et détendue, le public de tout âge : des familles, des adolescents, des trente-annaires ou des séniors de la MARPA.



Le 2 décembre, les bénévoles ont proposé une **deuxième soirée**, encore plus fréquentée, rendant cet événement désormais mensuel : tous les premiers vendredis de chaque mois. Chaque soirée se conclut par un grand jeu collectif type Loup-Garou à 21h !

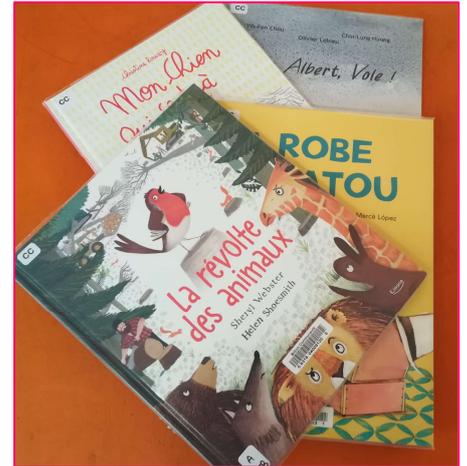
Prochaine édition « VENEZ JOUER » le **vendredi 6 janvier, de 17h à 22h**. Plus d'informations par mail : sauveebaptiste@gmail.com

Les 21 octobre et 16 décembre : **séances de lectures** pour les classes de CP jusqu'au CM2.

Comme à chaque veille de vacances scolaires, les bibliothécaires ont lu de belles histoires à travers des albums toujours très appréciés par les enfants. A l'issue de ces séances, tout le monde a emprunté un ouvrage.

Le 9 décembre : la médiathèque a accueilli les bambins du multi-accueil « **Les Pitchouns** » de Vertaizon, pour des lectures d'albums pour la plus grande joie des tout-petits. L'animation s'est terminée par un choix sur place d'albums.

Le 13 décembre : les **P'tits Bouts** du RPE (Relais Petite Enfance) avec les assistantes maternelles, sont venus à leur tour écouter des lectures de la sélection Bébé Croc'en livres 2022. Emprunt d'albums à la fin de la séance.



Date à retenir : le samedi 21 janvier 2023 à 20h30, NUIT DE LA LECTURE.

Après la réussite de sa première NUIT DE LA LECTURE, la médiathèque participe à nouveau à cet événement national organisé par le CNIL. Le thème de cette année est « La peur ». Ce soir-là, les bibliothécaires présenteront à la médiathèque des extraits d'ouvrages, des dialogues, de la poésie, des nouvelles effrayantes (avec lectures dans le noir), ainsi que des textes pleins d'humour.

Public à partir de 15 ans. Entrée gratuite et sans réservation. Un rendez-vous à ne pas manquer ! Nous vous attendons nombreux...

Assistance informatique :

La médiathèque poursuit ses ateliers d'aide aux tâches administratives sur internet et d'initiation à l'informatique. Elle s'est équipée d'un ordinateur flambant neuf. Vous pouvez également venir avec vos propres appareils informatiques.

Prenez rendez-vous avec Roland au 06 30 15 70 27 ou Hervé au 06 19 09 30 64.

Médiathèque du Pré-de-l'Eau – 4bis Avenue de l'Allier – 63800 Pérignat-ès-Allier

Tél. 04 73 84 15 78 – biblio.perignat.sur.allier@gmail.com

Horaires d'ouverture : Lundi de 16h à 18h – Mercredi de 15h à 17h – Jeudi de 17h à 19h

Accueil de l'école : Vendredi de 14h à 16h

FERMETURE PENDANT LES VACANCES DE NOEL : du samedi 17 DECEMBRE au dimanche 1^{er} JANVIER 2023

Inscriptions et cartes gratuites. Consultation sur place gratuite.

Section Culture de l'Amicale Laïque

• Une fin de saison riche

La Section Culture de l'Amicale Laïque a programmé 7 concerts durant l'été à la Maison Grenouille. De la chanson française, du rock, de la musique irlandaise et même du rap féministe, il y en avait pour tous les goûts.

Bien-sûr, comme chaque dernier vendredi d'août depuis 3 ans, un cinéma en plein air a été proposé aux Pérignatois. Les courts-métrages se sont enchaînés toute la soirée, sous une lune radieuse



• Saison 2022-2023

La saison 2022/2023 s'est ouverte par une exposition de sculptures sur bois d'Annette Lamonerie et de sculptures animées en carton de Ghislaine Haté. Un événement couronné de succès puisque 260 personnes se sont déplacées et ont pu apprécier le travail incroyable de ces deux artistes.



Il reste pour l'heure 5 dates à noter dans vos agendas :

• **Le 13 janvier** à 19h, aura lieu la **2^{ème} soirée du festival du film documentaire Traces de Vies en** Salle des Mariages. Les spectateurs peuvent apporter leurs plus belles spécialités culinaires (ou leurs chips préférés), elles seront partagées et dégustées lors de l'entracte. Gratuit.

Renseignements sur la page Facebook de l'Amicale Laïque ou au 06 82 21 90 07.

• **Le 29 Janvier** à 17h30, Salle Polyvalente, Le département du Puy de Dôme, La Section Culture de l'Amicale Laïque et Billom Communauté, présentent dans le cadre de la **Saison Culturelle départementale, « A Toute Burbure »**, de la Compagnie Nosferatu, un concert théâtralisé à partir des œuvres de Pierre Perret. Plein Tarif : 10€ - Tarif Réduit : 6€ - Gratuit pour les moins de 15 ans.

• **Le 26 Février** à 15h, Salle Polyvalente, vous sera proposé **un spectacle pour enfants, « Rencontres au cœur de la Forêt »**, conçu et interprété par Odile Oziol, une artiste danseuse plasticienne. Elle vous livrera les secrets des animaux, des humains et de de la forêt elle-même. A partir de 5 ans. Adultes : 5€, Enfants : 3€.

• **Le 1^{er} avril** à 20h30, Salle des Mariages, vous pourrez assister à la **pièce de théâtre « Le Vrai Taboulé (vert) »** de Jessy Khalil de la Compagnie Aram durant laquelle elle raconte son déracinement du Liban vers l'Auvergne tout en préparant un taboulé libanais divin qu'elle partagera avec l'assistance en fin de spectacle. C'est drôle, c'est émouvant, et c'est surtout gustatif ! Adultes : 5€ - Enfants : Gratuit.

• **Le 25 août** : les **courts-métrages du festival international** de Clermont reviendront sur écran géant place Onslow ! Gratuit.

Programmation 2023 – Pays d'Art et d'Histoire - Billom Communauté

Du 17 mai au 27 juillet : Exposition - « Skate et Art », Pérignat-es-Allier (maison Grenouille)

Exposition organisée dans le cadre du Label Terre de jeux 2024 par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme Skate & Art c'est la rencontre, le mélange, la fusion des arts de la rue. Skate, graff, breaking, tag. Bienvenue dans un monde où l'imaginaire n'a pas de limites ! Une exposition novatrice qui plonge le spectateur dans une expérience immersive originale.

Huit artistes puydômois (Cofee, Keymi, Lâm, Motte, Nokat, Emilie Vasset, Antony Squizzato et le collectif End to End) ont réussi le pari fou de transformer ce médium de bois brut en toile vierge. Quand la richesse de l'art urbain rencontre le skate, cela donne naissance à huit triptyques colorés et majestueux aux courbes uniques. Affranchis de toutes contraintes artistiques, nos artistes

ont laissé libre cours à l'imagination pour exprimer leur vision de la ville. Les skates peuvent être abordés comme un ensemble, ou comme une série thématique. Chaque artiste y impose son style, son univers. Laissez-vous transporter par leur beauté envoûtante !

Admirez également des photographies de planches de skates, issues de l'exposition Spraying board, présentée à Lyon en 2020 par Superposition et The Daily board. Laissez-vous surprendre par les 11 quadriptyques peints par Bambi, Chufy ou encore Wenc, grands noms de la scène graff lyonnaise, et photographiés par Lionel Rault. Des tableaux de Lucie Llong et des photographies de Jodie Way illustrent cette thématique en mettant en lumière la beauté du geste sportif.

Commémoration du 11 Novembre.

11 novembre 1918, à 11 heures, c'est l'armistice, les canons se taisent enfin !

Comme le rappelle l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre, le 11 novembre 1918, la France déplorait 1 400 000 morts, 740 000 invalides, 3 000 000 de blessés et des centaines de milliers de veuves et d'orphelins.

La population pérignatoise est venue nombreuse au monument aux morts, afin de rendre hommage à tous les morts pour la France.

Monsieur Bernard Léon, 1er adjoint a lu le texte "Je ne peux pas oublier" de Jean Giono, Monsieur Jean-Pierre Buche, Maire, le message officiel de Monsieur Sébastien Lecornu, Ministre des armées, et de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat aux anciens combattants et à la mémoire.

Les enfants du regroupement pédagogique intercommunal de Pérignat-es-Allier et Saint Bonnet se sont partagé des lettres de poilus, qui, pensant ne jamais revenir de la guerre, écrivaient à leur famille. Madame Catherine Cubizolles, pérignatoise, a clôturé le récit des courriers de poilus en lisant, avec beaucoup d'émotion, la lettre que son père avait écrit à son oncle pendant cette douloureuse période.

Les élèves des écoles élémentaires ont ensuite interprété la chanson de Craonne, puis ont accompagné les élus pour le dépôt de gerbe.



Tournée des calendriers des pompiers.

La fin de l'année est là : les sapeurs-pompiers volontaires du centre d'intervention Mezel – Puy de Mur terminent leur tournée pour vous proposer leurs calendriers, tournée commencée le 11 novembre 2022.

- Vous avez un doute en ouvrant votre porte ? Vrai sapeur-pompier ou faux vendeur ? Nous passons toujours en binôme en portant l'uniforme.
- Si vous avez un doute, n'hésitez pas à leur demander leur carte Fédérale.

A savoir qu'il n'y a qu'un seul et unique calendrier des SPV de Mezel et c'est celui-ci ! Nous tenons à vous remercier pour l'accueil réservé à nos sapeurs-pompiers ! Une très bonne fin d'année à tous.



Nouvelle correspondante locale de presse

Bienvenue à **Alexia Szymansky** qui assure depuis octobre dernier la correspondance pour le journal La Montagne, en remplacement de Claire Boilon que nous remercions pour l'engagement dont elle a fait preuve ces dernières années. Pour faire paraître des informations vous pouvez contacter Alexia par mail : alexia.s.presse63800@gmail.com

Chorale de la Lyre Pérignatoise

Chants et guitares pour une belle soirée musicale.

La salle polyvalente de Pérignat sur Allier a résonné de mille notes samedi soir à l'occasion du concert de la Sainte Cécile.

Lors de cette soirée l'ensemble vocal de Pérignat, sous la direction de sa cheffe de chœur Stéphane Meygret, a reçu

le groupe de « la Guitare en Chantant de Nevers », dirigé par François Wénisch.

L'auditoire très nombreux a été conquis par des chants aux sonorités variées, du traditionnel, du contemporain, du profane, du chant haïtien et basque.



Les musiciens de la guitare en chantant ont interprété une partie de leur programme « airs de familles » le tout enrobé de bonne humeur et d'énergie qui caractérisent ce groupe de guitaristes chanteurs. Des chants connus de tous où Père, mère, fille et fils sont à l'honneur.



En fin de spectacle les deux groupes accompagnés par les guitares ont repris plusieurs airs en commun. La Guitare en chantant fêtant ses 30 ans et celle de Pérignat ses 25 ans un joyeux anniversaire repris en chœur a terminé la soirée sous les applaudissements et la remise de souvenirs aux deux chefs de chœur.

Un moment musical de qualité pour le plus grand plaisir de tous.

Section théâtre « L'Épouvant'Acte »

La section théâtre tient à vous informer qu'elle donnera 2 représentations, les 18 et 19 mars 2023.

Inter'Actifs

Le 16 décembre, les Pérignatois ont pu fêter Noël avec l'association Inter'Actifs. Le Père Noël a déambulé avec ses mascottes dans les rues du village, accompagnés de la Band'ana 63.

Un marché de Noël s'est tenu dans la salle des mariages.

Une vente de calendriers des enfants scolarisés sur la commune s'est faite au profit des écoles.

Petits et grands se sont régalez sur nos stands.

Joyeux Noël à tous.



Amicale Laïque



La rentrée de l'amicale est très positive pour toutes les sections, après l'entrée de nouveaux membres au sein du conseil d'administration. La nouvelle section Danse en ligne et danse de société fonctionne très bien. Nous recherchons des adhérents pour compléter la séance de pilâtes le lundi matin.

- Avec une centaine de participants, le Trivial Enchères de décembre a été une fois de plus une réussite.
- La dégustation d'huîtres a rassemblé environ 60 personnes le 11 décembre à la salle polyvalente
- Les prochains rendez-vous sont ceux de la Section Culture, détaillés dans l'article dédié, avec notamment : les projections du festival Traces, les spectacle « A toute Bubure » et « Rencontre au Cœur de la Forêt », la Pièce de théâtre « Le Taboulé Vert ».
- Enfin rendez-vous le 1er Juillet pour un grand concert gratuit Place Onslow avec « La Team Goldman » (en espérant avoir un temps magnifique).

Section Photo

Exposition de Novembre : « La Toscane Auvergnate »

L'exposition photographique du Club Photo de Pérignat de novembre a rencontré un vif succès. Plus de 650 visiteurs de la région sont venus nous rendre visite pour découvrir ou redécouvrir ce très joli territoire qu'est la Toscane d'Auvergne. 134 photos étaient exposées, et un diaporama contenant plus de 350 images a été projeté. Beaucoup de questions ont été posées par les visiteurs, et chose intéressante, il y a eu beaucoup d'échange entre eux. Bien sûre, cette exposition est disponible pour toutes les communes ou associations qui en feront la demande.



Exposition du 17 au 26 février 2023

N'ayant pas pu réorganiser le Concours National de Pérignat au mois de février, le club photo va innover, nous allons vous proposer des séries d'images d'auteurs des adhérents en format A3 et A3+ qui pour la plupart ont été exposées en France et à l'étranger où elles ont été très appréciées. Cette exposition aura lieu du 17 au 26 février 2023.

Fin d'année animée pour la section Enfa'Randole

Les bénévoles de la section Enfa'Randole sont heureux d'avoir pu proposer aux enfants et parents du RPI Pérignat / Saint Bonnet quelques évènements qui ont eu un vif succès ! Halloween, Bourse aux jouets, vente de chocolats, de décorations de Noël et de sapin lors de marché de Noël le 2 décembre, en compagnie de la MARPA et du Centre de Loisirs. Cet engouement a encore une fois

permis d'engendrer de jolis bénéfices qui seront très utiles pour les écoles. Merci à tous pour votre présence ! La section compte encore faire de beaux projets, mais avec des volontaires en plus, on peut faire plus grand ! alors n'hésitez pas rejoindre la section, la porte est grande ouverte !

Contact par mail : enfa.randole@gmail.com



Section Marche : 30 ans !

La section marcha a fêté ses 30 ans avec un dîner spectacle aux arcades de Barjavelle à Courpière, dans la joie et la bonne humeur ! un cadeau a été remis au fondateur de la section, Jacques Chappes.



Section Danse Africaine

La section danse africaine, animée par l'association "Samata aux rythmes de l'Afrique", connaît un beau succès car cette année.

Les cours proposés tous les lundis soir affichent complet et les nombreuses inscriptions ont impulsé une belle dynamique de groupe. Les 3 percussionnistes n'hésitent pas à donner le rythme et les danseuses répondent plus que présent !



Activités Danse en Ligne et Danses de Société à Pérignat

L'Amicale Laïque vous propose une nouvelle section dansante installée sur la commune.

Afin de pouvoir briller lors de soirées dansantes, c'est dans une ambiance ludique, conviviale et chaleureuse que Benji Danse vous propose de venir découvrir ou de vous perfectionner à la riche étendue de la danse en ligne, à la grande variété des danses de salon ainsi qu'à la diversité du rock.

En dansant avec Benji Danse vous bénéficierez des avantages de l'Association Benji'tude avec laquelle nous sommes en lien.

L'Association Benji'tude vous permettra de mettre à profit votre implication aux cours par le biais de différentes manifestations dansantes organisées tout au long de l'année, et de présenter **un gala de danse** qui se tiendra, cette année, à la salle polyvalente **le Samedi 17 Juin 2023 à 17h00.**

Les cours de danse se déroulent à la salle polyvalente :

- **Mardi** : Intermédiaire
=> 18h45 - 19h45 : Danse en ligne
=> 19h45 - 20h45 : Danse de salon et rock.
- **Jeudi** : Débutant
=> 18h45 - 19h45 : Danse en ligne
=> 19h45 - 20h45 : Danse de salon et rock.

Pour les débutants, possibilité d'intégrer la section à compter du Jeudi 5 Janvier 2023.

Nous vous attendons nombreux aux prochaines inscriptions de septembre 2023, et en attendant n'hésitez pas à nous contacter et/ou à venir nous rencontrer !

--
Contact : Benjamin DELERY PIQUELLE,
Animateur pour Benji Danse
Président de l'Association Benji'tude
06.58.88.85.18



Maison Sport Santé :

permettre la pratique d'activité physique, en toute sécurité et dans la durée.

Lutter contre la sédentarité, assurer la promotion de l'activité physique, accompagner au mieux les personnes porteuses d'une pathologie chronique ou présentant des facteurs de risque à trouver une activité physique qui soit adaptée, régulière et pérenne... Ce sont les principaux enjeux de l'antenne Maison Sport Santé développée sur le territoire de Billom Communauté, depuis quelques mois.



une pratique d'activité physique adaptée et durable. L'objectif ? Impulser une véritable dynamique territoriale autour de l'activité physique et favoriser la remise en mouvement !

Des formations pour mieux connaître et accompagner les problématiques des personnes fragilisées

En 2020, le diagnostic réalisé par l'ONAPS* a permis de relever des besoins chez les habitants du territoire, en particulier un niveau de sédentarité élevé chez les plus jeunes, un manque d'activité physique pour les jeunes actifs et une absence de connaissance de l'offre de loisirs pour les personnes âgées.

Face à ce constat, les élus de Billom Communauté, en partenariat avec l'ONAPS ont initié une réflexion pour porter cette dynamique territoriale en faveur du Sport-Santé. Ils ont fait appel à l'association DAHLIR, qui facilite l'accès aux loisirs des publics éloignés pour piloter ensemble ce projet.

Ainsi, depuis juillet 2022, Gaël Le Boudouil, chargé d'accompagnement DAHLIR assure la coordination de cette dynamique territoriale. En quelques mois, une permanence hebdomadaire à la maison des loisirs et de la culture à Billom a pu être mise en place. Gaël y reçoit toute personne orientée par un professionnel de santé afin de les accompagner de manière individualisée vers

Afin d'accompagner au mieux les personnes éloignées vers la reprise d'une activité physique bénéfique à leur santé, des formations pour professionnels du social vont être mises en place sur le territoire de Billom Communauté. C'est dans ce cadre que Gaël Le Boudouil, coordinateur sportif de l'antenne Maison Sport Santé à Billom Communauté, a impulsé deux formations :

- Une première dans le domaine de l'activité physique, à destination des référents du CLIC et du SIVOS de Billom. L'objectif ? Acquérir des connaissances physiologiques, biomécaniques au sujet de la personne âgée.
- Et une seconde, à destination des aides à domicile, des aides-soignants du CLIC et du SIVOS. Divisée en deux sessions, cette formation vise à donner les clés aux participants pour évaluer un profil comportemental en termes d'activité physique, de sédentarité, et afin d'identifier les professionnels/structures de son territoire. À l'issue, ils seront en capacité de transmettre une méthodologie globale au sujet de l'activité physique et de lutte contre la sédentarité.

Tennis Club

Nos équipes +35 et +45 ont fièrement représenté le club. Notre équipe +45 a terminé 1^{ère} de sa poule et s'est inclinée contre Vic le Comte en 1/4 de finale. Un grand merci au capitaine Marc Pouille pour avoir mené ses troupes à ce niveau. Christophe Laffon, Bernard Signès, Yves Couderette, Christophe Degoute, Christophe Vercherand, Alain Andrieu, Mickael Fournot, Alain Paquet et Jean-Paul Corsi ont répondu présent à leur sélection.

Le championnat 13/14 ans a démarré avec une équipe et le club va avoir 2 équipes en championnat 17/18 ans ainsi qu'une équipe jeune niveau vert. Cela montre l'implication du bureau envers les jeunes de la commune. Le club tient à remercier ses coachs et tous les bénévoles qui œuvrent pour la relève du club !

Samedi 9 décembre a eu lieu la première rencontre avec le Père Noël, l'ATPSA s'est associé au CIG pour le passage du Père Noël pour que les jeunes profitent d'ateliers tennistiques et gymniques. Un rendez-vous qui a permis de peaufiner les commandes au Père Noël. Cette fin d'année est également l'occasion de partager de bons petits mets pour les adhérents.

Le bureau de l'ATPSA vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.



L'été est resté actif à Pérignat côté basket !

Comme chaque année, le club organise un camp à la mi-juillet pour les catégories U9 et U11 et un camp à la fin du mois août pour les catégories U13 à U17. Ces camps permettent aux participants non seulement de perfectionner leur basket, mais aussi de se retrouver dans un autre cadre que celui des entraînements. Ainsi, le camp d'août a proposé de multiples autres activités, comme le foot golf, la pétanque, le trampoline, le laser Game ou le cross fit. Nous remercions tous les bénévoles et intervenants qui ont permis à ce camp de se dérouler dans les meilleures conditions, en particulier Ludovic, pour ses interventions basket sur le jeu rapide, et Arthur, pour son intervention pour la séance de cross fit.



Les championnats 2022-2023 ont démarré le 1er octobre.

Les séniors filles comptent désormais deux équipes, toutes deux entraînées par Ludovic. L'équipe 1 reste en Régionale 2 et une équipe 2 est créée pour intégrer de jeunes joueuses aux côtés de joueuses expérimentées. Les séniors garçons comptent toujours deux équipes, entraînées par Sébastien et par Arnaud, l'une en Régionale 3 et l'autre en Départementale 2.

Jessica, Sébastien et les deux Hélène continuent d'encadrer nos équipes jeunes qui évoluent toutes, cette saison, au niveau interdépartemental ou départemental. Nous pouvons espérer de très bons résultats, voire, comme la saison passée, des finales et un titre départemental. Deux

de nos équipes, en catégories U15M et U17M, ont disputé, en début de saison, la phase d'accession au niveau régional sans toutefois pouvoir poursuivre à ce niveau pour la suite de la saison. Enfin, nous comptons toujours une équipe loisirs, ce qui porte le nombre de licenciés à plus de 180.

Le bureau du club compte près de dix membres. Nous rappelons le rôle essentiel de tous les bénévoles pour assurer le bon fonctionnement du club. Chaque semaine, nos entraîneurs dirigent les séances et préparent les matchs. Chaque week-end de matchs, des coaches gèrent les équipes, des parents encouragent leurs enfants, assurent la buvette ou aident pour les déplacements. Également, des licenciés du club sont au sifflet pour arbitrer et sont à la table de marque pour gérer le chronomètre et l'emmarque. Former des jeunes à l'arbitrage et former des personnes pour la table de marque reste une des priorités du club.

Et pour faire une pause avec les entraînements et les matchs, le club a organisé **la soirée Dancing Quizz**, le 5 novembre, à la salle polyvalente, un moment festif apprécié et attendu de tous.



Pour nous contacter :

notre page Facebook : AL Pérignat basket

notre adresse mail: alperignatbasket@gmail.com

Section Pilates

La section Pilates a vu le jour cette saison et vous invite à la rejoindre ! les jeudis matin de 10h30 à 11h30, salle des mariages, mairie de Pérignat sur Allier.

Parmi les nombreux bienfaits de la pratique, vous retrouverez une amélioration de la posture, de la souplesse, le renforcement des muscles profonds, un bien être général et une ambiance détendue pour retrouver le chemin de la forme !

Renseignements auprès de Cathy au 07 87 82 83 01



Séances Sport Santé

A partir de janvier, notre commune va également s'investir dans ce projet de lutte contre la sédentarité en proposant une séance hebdomadaire de "Sport-santé" **tous les mercredis matin de 9h à 10h.**

Pour tous renseignements vous pouvez contacter directement Manon 06 85 86 16 85

► L'agenda de Pérignat



- **7 janvier**, 18h : vœux de la municipalité
- **13 janvier**, 19h : 2^{ème} soirée du festival du film documentaire Traces de Vies. Mairie.
- **21 janvier** : Goûter des aînés.
- **21 janvier**, 20h30 : Nuit de la lecture. Médiathèque
- **29 Janvier**, 17h30 : concert théâtralisé « A Toute Bubure ». Salle Polyvalente.
- **5 février** : Matinée trips. Salle Polyvalente.
- **17 au 26 février** : Exposition photo. Salle des mariages
- **26 février**, 15h : spectacle pour enfants, « Rencontres au cœur de la Forêt ». Salle Polyvalente.
- **18 & 19 mars** : Théâtre avec l'Épouvant'Acte
- **1er avril**, 20h30 : pièce de théâtre « Le Vrai Taboulé (vert) ». Salle des Mariages.
- **13 mai** : Concert de chorales.
- **17 mai au 27 juillet** : Exposition « Skate et art ». Maison Grenouille.
- **10 juin** : Fête du Basket
- **17 juin** : Gala de danse. Salle polyvalente.
- **1^{er} juillet** : Concert gratuit « La Team Goldman ». Place Onslow
- **25 août** : Cinéma plein air : courts-métrages du festival international de Clermont. Place Onslow

C'Vélo roule à Pérignat

Des **vélos à assistance électrique** sont disponibles à la location pour les Pérignatois, par le biais du SMTC.

La location C.vélo longue durée vous permet de louer un vélo de 1 jour à 1 an. Vous le conservez avec vous pendant toute la durée de location jusqu'à sa restitution. Les équipements (cadenas, panier) et la maintenance de votre vélo sont inclus.

Pour réserver un VAE, connaître les tarifs, les lieux et dates des permanences C.vélo, vous pouvez le faire sur le site internet ou à l'agence.

Prochains passages C.Vélo à Pérignat :

Mercredi 11 janvier de 9h30 à 11h30,

Mardi 21 février de 15h00 à 19h00,

Mercredi 12 avril de 9h30 à 11h30,

Mardi 23 mai de 15h00 à 19h00,

Mercredi 12 juillet de 9h30 à 11h30.

Rendez-vous sous la Halle ou à la mairie en cas de mauvais temps

Communication du groupe



Permettez-nous tout d'abord de vous adresser tous nos meilleurs vœux pour 2023 !

Cette période de crise n'aura pas empêché la majorité municipale de pratiquer une impensable hausse de la taxe foncière de près de 20%.

Déjà sur le podium de la taxe la plus chère de la communauté de communes, Pérignat, avec son taux à 49,6% sur le foncier non bâti, « gagne » sa 1^{ère} place désormais loin devant des villages similaires comme Chauriat (42,1%), Saint Julien de Coppel (37,48%) ou Mur Sur Allier (37,5%). Nous nous sommes naturellement opposés à cette augmentation injustifiée au regard des arguments invoqués et déplorons aujourd'hui les répercussions que cela a pu avoir sur les ménages pérignatois.

Près d'un an après son lancement, force est de constater que le projet du « village en chantier », auquel nous nous étions opposés, n'a toujours pas fait ses preuves. Il en coûtera tout de même près de 60 000€ aux contribuables pérignatois.

Les habitants de Pérignat subissent une circulation toujours plus dense dans le village, nous demandons en urgence à M. le Maire de réagir. D'autant plus que les travaux de réfection du pont devraient démarrer en janvier prochain. Durant 1 mois minimum, le pont sera totalement fermé à la circulation puis en circulation alternée durant plusieurs mois. L'achèvement est prévu en décembre 2023. Nous ne pouvons que vous conseiller de prendre d'ores et déjà vos dispositions...

Du côté de l'Ecopôle : En 2023, parallèlement au « village en chantier », le collectif Rural Combo assurera également la construction de plusieurs structures (en bois) qui permettront de loger une famille de gens du voyage. Cette famille aura la responsabilité du gardiennage du site de Champmot (zone de maraichage).

Nous nous appliquons à entretenir une opposition ouverte et constructive. C'est la raison pour laquelle nos votes s'accordent parfois avec ceux de la majorité : soutien aux associations (attribution de subventions exceptionnelles), obtention de subventions départementales permettant la réfection de voiries, enfouissement des réseaux TELECOM ainsi que les démarches entreprises par la communauté de communes pour développer le parc solaire du territoire.

Près de trois ans après le début de notre mandat, nous poursuivons nos efforts et participons avec assiduité à la vie communale. Nous restons persuadés qu'une autre perspective est possible afin de faire de Pérignat un village enchanté et non... en chantier !

Chaleureusement,

Christelle Pacheco, Michel Crepel, Fanny Blanc, Stéphane Bellun